
Présidence : Pologne**SÉANCE RENFORCÉE DU CONSEIL PERMANENT
(1358^e séance plénière)**

1. Date : jeudi 24 février 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 16 heures

Clôture : 19 h 35

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński

Président, Fédération de Russie (annexe 1)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : L'OPÉRATION MILITAIRE DE LA FÉDÉRATION
DE RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Président, Président en exercice (annexe 2), Ukraine, Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/8/22 OSCE+), Secrétaire générale (SEC.GAL/35/22 OSCE+), France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (annexe 3), France (annexe 4), Canada (annexe 5), États-Unis d'Amérique (annexe 6), Royaume-Uni (annexe 7), Autriche (annexe 8), Allemagne (annexe 9), Suède (annexe 10), Macédoine du Nord (annexe 11), Suisse (annexe 12), Espagne (annexe 13), Danemark (annexe 14), Roumanie (annexe 15), Luxembourg (annexe 16), Estonie (annexe 17), Moldavie (annexe 18), Bosnie-Herzégovine, Géorgie (annexe 19), Islande (annexe 20), République tchèque (annexe 21), Finlande (annexe 22), Albanie (annexe 23), Belgique (annexe 24), Monténégro (annexe 25), Pays-Bas (annexe 26), Andorre (annexe 27), Norvège (annexe 28), Slovénie (annexe 29), Saint-Marin (annexe 30), Lituanie (annexe 31), Monaco (annexe 32), Lettonie (annexe 33), Saint-Siège, Azerbaïdjan (annexe 34), Malte (annexe 35), Italie (annexe 36), Portugal (annexe 37), Bulgarie (annexe 38), Chypre (annexe 39), Slovaquie

(annexe 40), Turquie (annexe 41), Liechtenstein (annexe 42), Grèce (annexe 43), Hongrie (annexe 44), Croatie (annexe 45), Irlande (annexe 46)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Opération militaire spéciale visant à protéger la population du génocide perpétré par le régime de Kiev : Fédération de Russie (annexe 47), Biélorussie (PC.DEL/293/22 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

À annoncer



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 2

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,

Au cours de séances du Conseil permanent tenues récemment, nous avons déjà traité dans le détail d'aspects procéduraux liés à l'établissement par la Présidence de l'ordre du jour du Conseil. Nous notons que la Présidence n'a pas pris en considération ces questions de fond dans sa planification de la séance d'aujourd'hui. Un tel arbitraire est inacceptable.

Nous sommes dans l'obligation de répéter ce qui suit : conformément au paragraphe IV.1 C) 3 des Règles de procédure de l'OSCE, la Présidence établit et communique à l'avance aux États participants les projets d'ordre du jour des séances du Conseil, en tenant compte des vues exprimées par chacun d'entre eux. Je dis bien, – par chacun d'entre eux. Le fait de ne pas respecter cette règle revient à saper les fondements du fonctionnement de notre Organisation. Je vous rappelle que les Règles de procédure de l'OSCE ont été approuvées par les ministres des États participants en 2006.

Au vu de la situation actuelle, la délégation russe n'est une fois de plus pas en mesure d'accepter la formulation du premier point inscrit à notre ordre du jour, lequel ne reflète pas l'intégralité des positions des États participants. Nous ferons une déclaration annoncée séparément au titre du point « Affaires courantes » de l'ordre du jour.

Nous demandons de nouveau instamment à nos collègues polonais de se conformer strictement à la décision prise à la réunion du Conseil ministériel tenue à Porto en 2002 (Rôle de la Présidence en exercice de l'OSCE) et à la Décision n° 485 du Conseil permanent (Déclarations de l'OSCE et information du public) relatives au rôle de la Présidence de l'Organisation.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance renforcée du Conseil permanent de ce jour.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

Excellences,
Chers collègues,

La Présidence de l'OSCE, désignée par tous les États participants, n'a pas seulement la prérogative, mais aussi l'obligation de réagir immédiatement à un défi à la sécurité de l'ampleur de celui que nous connaissons aujourd'hui.

Le 24 février restera dans l'histoire comme l'un des jours les plus sombres pour l'Europe et le monde. Un jour de honte.

La Russie a décidé d'attaquer l'Ukraine, son pays voisin pacifique.

Aucun mot n'est assez fort pour condamner cet acte d'agression inacceptable, cette violation flagrante du droit international et ce mépris total des valeurs humaines auxquelles nous tenons tant.

Il s'agit d'une attaque non seulement contre l'Ukraine, mais aussi contre l'ensemble de la communauté de l'OSCE.

Cette attaque est contraire aux fondements essentiels sur lesquels repose la sécurité de l'Europe.

Je condamne également l'implication de la Biélorussie dans cette agression contre l'Ukraine.

Mes pensées vont aujourd'hui au peuple ukrainien, notamment aux familles de toutes celles et ceux qui ont été tués ou blessés. Leur immense souffrance est un appel désespéré à la justice et à la paix.

J'exprime ma pleine solidarité avec les Ukrainiens et leurs autorités démocratiquement élues.

Je soutiens fermement l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

En tant que Président en exercice de l'OSCE, je demande à la Russie de cesser immédiatement toute activité militaire contre l'Ukraine.

Toutes les forces russes doivent être immédiatement retirées du territoire ukrainien.

L'attaque russe non provoquée contre l'Ukraine viole les principes fondamentaux du droit international. Elle met gravement en danger la vie de millions de personnes.

Par cet acte d'agression militaire, la Russie a rompu pratiquement tous les traités, règles et engagements internationaux, y compris les fondements de cette Organisation, à savoir l'Acte final de Helsinki et la Charte de Paris.

Ce comportement est la preuve que la Russie a rejeté tous les efforts internationaux, y compris au sein de l'OSCE, pour établir un dialogue.

Bien qu'en ce moment sombre l'espoir semble manquer, j'exhorte la Russie à se détourner du chemin de la violence et de la guerre.

La Présidence exprime sa profonde inquiétude quant à la sécurité du personnel de l'OSCE en Ukraine.

Les structures appropriées de l'OSCE suivent de près leur situation et réagissent en conséquence.

La Secrétaire générale traitera plus en détail cette question essentielle.

Chers collègues,

Nous devons rechercher des solutions diplomatiques. Cependant, à l'heure actuelle, il n'y a aucun moyen de revenir à l'esprit de confiance et de coopération qui était la pierre angulaire de cette Organisation.

Permettez-moi de conclure en adressant une question directement à la Russie : Comment envisagez-vous la poursuite de l'interaction au sein de cet organe ? Celui-ci a été créé pour assurer une coopération pacifique, mais actuellement, il est utilisé par vos représentants uniquement pour justifier une agression militaire contre un voisin souverain.

Merci.

1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE

La délégation française, représentant le pays qui exerce la Présidence de l'Union européenne (UE), a donné la parole au représentant de l'Union européenne, qui a fait la déclaration suivante :

Monsieur le Président, au nom de l'UE, je tiens à vous remercier d'avoir convoqué rapidement cette séance extraordinaire du Conseil permanent. Les heures que nous vivons sont parmi les plus sombres pour l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

L'UE condamne dans les termes les plus forts l'invasion de l'Ukraine par les forces armées de la Fédération de Russie.

Nous exigeons du Président Poutine qu'il mette fin immédiatement aux opérations militaires russes et retire sans condition toutes les forces et tous les équipements militaires de l'ensemble du territoire ukrainien. La Russie porte l'entière responsabilité de cet acte d'agression et de toutes les destructions et pertes en vies humaines qu'il entraînera. Elle devra répondre de ses actes.

Nous condamnons également l'implication de la Biélorussie dans cette agression contre l'Ukraine et lui demandons de respecter ses obligations internationales.

L'attaque militaire de la Russie contre l'Ukraine, État indépendant et souverain, constitue une violation flagrante du droit international et des principes fondamentaux sur lesquels repose l'ordre international fondé sur des règles.

L'UE et ses partenaires transatlantiques et de même sensibilité n'ont pas ménagé leurs efforts pour trouver une solution diplomatique à la crise de sécurité provoquée par la Russie, qui n'a pas répondu à ces efforts et a choisi unilatéralement une escalade grave et préméditée.

L'UE a clairement indiqué, dès le départ et au plus haut niveau politique, que toute nouvelle agression militaire contre l'Ukraine aurait des conséquences majeures et des coûts très élevés.

La réponse de l'UE comprendra donc des mesures restrictives sectorielles et individuelles, en étroite coordination avec nos partenaires transatlantiques et de même sensibilité.

La Russie ne doit pas douter que l'UE restera résolument unie lorsqu'elle prendra les prochaines mesures, en étroite coordination avec ses partenaires.

L'UE demande à la communauté internationale d'exiger de la Russie qu'elle fasse immédiatement cesser cette agression, qui met en péril la paix et la sécurité internationales à l'échelle mondiale.

Nous demandons à la Russie de respecter pleinement le droit international humanitaire et de permettre un accès et une assistance humanitaires en toute sécurité et sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin. Nous lui demandons également d'assurer la sécurité de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine.

L'UE réaffirme son soutien et son attachement indéfectibles à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous sommes aux côtés du peuple ukrainien ainsi que de ses institutions et représentants démocratiquement élus.

L'UE réaffirme également son soutien et son engagement sans faille en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie et de la République de Moldavie.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.

La République de Macédoine du Nord¹, le Monténégro¹ et l'Albanie¹, pays candidats ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine et la Géorgie souscrivent à cette déclaration.

1 La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent de faire partie du processus de stabilisation et d'association.



1358^e séance plénière

Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

La France s'aligne sur la déclaration faite par l'Union européenne au nom des États membres et souhaite faire la déclaration suivante à titre national.

Monsieur le Président,
Madame la Secrétaire générale,
Chers collègues,

La France remercie la présidence polonaise en exercice pour la convocation sans délai de cette réunion spéciale du Conseil permanent au vu de l'extrême gravité de la situation et salue la présence parmi nous de mon collègue Dmytro Kuleba à qui je souhaite renouveler toute notre solidarité.

Comme l'a indiqué le Président de la République ce matin, la France condamne dans les termes les plus fermes l'invasion militaire lancée par la Russie cette nuit contre l'Ukraine. Elle condamne également l'emploi du territoire de la Biélorussie autorisé par le régime de Loukachenko pour mener cette agression contre un pays souverain.

Cette attaque, menée de manière irresponsable et sans justification aucune, met en danger la vie d'innombrables civils. J'appelle la Russie à cesser immédiatement son action militaire et à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Ce choix de la guerre constitue une violation brutale du droit international. Il aura pour la Russie des conséquences massives et un coût sévère, comme les Européens l'ont annoncé avec leurs partenaires à plusieurs reprises. La réponse européenne qui sera prise sera sans précédent. Elle comprendra à la fois des mesures restrictives sectorielles et individuelles, qui seront pleinement coordonnées avec nos partenaires transatlantiques.

J'exprime toute ma solidarité avec les autorités ukrainiennes démocratiquement élues ainsi qu'avec le peuple ukrainien dans cette épreuve. La France va renforcer encore son soutien à l'Ukraine, sous toutes ses formes.

Nous avons multiplié ces dernières semaines les efforts pour pousser la Russie à une désescalade. Nous l'avons appelée à de très nombreuses reprises à mettre ses actes en cohérence avec ses paroles, lorsqu'elle prétendait être en faveur du dialogue et d'une solution

pacifique et durable du conflit dans l'Est de l'Ukraine, fondée sur le plein respect de l'intégrité territoriale de ce pays.

La Russie a choisi la voie de l'agression contre un pays souverain et indépendant.

Par cette décision et ces actions, la Russie viole la Charte des Nations unies, les principes fondamentaux de l'Acte Final d'Helsinki et la Charte de Paris et sur lesquels repose la stabilité en Europe, ainsi que le mémorandum de Budapest et l'acte fondateur OTAN-Russie.

J'appelle tous les États participants de l'OSCE à se joindre à nous pour condamner les actions de la Russie. Notre organisation devra tirer toutes les leçons de cette crise, et du rôle destructeur qu'y jouent la Russie et son allié la Biélorussie.

Nous exprimons toute notre solidarité avec le peuple ukrainien, qui aspire à la paix. La France salue la retenue dont l'Ukraine a fait preuve depuis de nombreux mois malgré les provocations et qu'elle continue de démontrer dans ces circonstances difficiles. Elle exprime toute sa solidarité avec le peuple et le gouvernement ukrainiens. Elle réitère également son plein soutien indéfectible en faveur de la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie et de la Moldavie.

Nous appelons la Russie à s'assurer de la sécurité de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE, en particulier dans les zones non contrôlées par le gouvernement ukrainien. C'est désormais de sa responsabilité directe et elle en sera, de cela comme du reste, comptable. Cette mission est la seule présence internationale indépendante sur le terrain et toutes les parties ont plus que jamais besoin de ses rapports.

Nous remercions également la Secrétaire générale de l'OSCE, qui s'est engagée sans relâche sur ce dossier.

Je vous prie de joindre cette déclaration au journal de séance.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

Monsieur le Président,

Tôt ce matin, la Russie a lancé une attaque odieuse contre l'Ukraine.

Ces derniers mois, nous avons déclaré dans cette enceinte que la Russie mettait en place des troupes et du matériel en vue d'envahir l'Ukraine. La Russie a affirmé que ce n'était pas le cas, qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter.

La Russie a menti.

Nous avons déclaré que les troupes massées le long de la frontière continuaient à augmenter. La Russie a affirmé que les exercices étaient terminés et qu'elle retirait ses troupes. C'était complètement faux. Nous savons maintenant que des renforts continuaient à se déplacer vers la frontière ukrainienne.

Nous avons déclaré que les troupes russes présentes en Biélorussie resteraient après l'exercice « Union Resolve 2022 », mais la Russie nous a affirmé à tous que l'exercice prendrait fin le 20 février. La Russie a refusé de participer aux débats sur le Document de Vienne lancés par l'Ukraine la semaine dernière.

Aujourd'hui, les forces russes envahissent l'Ukraine depuis le territoire biélorusse.

Nous avons déclaré que la Russie fabriquerait un prétexte pour intervenir militairement en Ukraine. Et la Russie a essayé de le faire à plusieurs reprises, mais de manière peu convaincante.

Nous avons toujours dit que la Russie ne voulait pas de la paix dans le Donbass ni de la restitution du contrôle de la frontière au Gouvernement ukrainien. La Russie a soutenu avec ardeur que les accords de Minsk étaient la seule feuille de route vers la paix. Puis, cette semaine, Vladimir Poutine a reconnu les « Républiques populaires » de Donetsk et de Louhansk, et déclaré expressément que le processus de Minsk était mort. La mort de Minsk est entre les mains de Moscou. Et, nous le craignons, bientôt de nombreuses morts humaines aussi.

Pour la Russie, il n'a jamais été question d'une solution diplomatique ou d'une conversation honnête sur la sécurité en Europe. Il a toujours été question pour la Russie de prendre le contrôle de la souveraineté de l'Ukraine.

La Russie a choisi la tromperie, l'intimidation et une crise fabriquée de toutes pièces sur la base de mensonges et d'opérations menées sous fausse bannière. Et cela a maintenant atteint son paroxysme avec une attaque épouvantable et inexcusable contre un voisin démocratique et État participant de l'OSCE.

Monsieur le Président,

Il devrait être clair pour chaque État participant à cette Organisation et chaque pays du monde que cette invasion russe de l'Ukraine, cette crise actuelle qui représente la plus grande menace pour la paix en Europe depuis des décennies, est une série d'événements soigneusement planifiés par le Kremlin.

Tout ceci est délibéré. C'est la poursuite et l'escalade d'une guerre d'agression entièrement provoquée par Vladimir Poutine.

La Russie se présente comme le défenseur du droit international, le gardien de la Charte des Nations Unies et le promoteur de la sécurité indivisible de l'État. L'année dernière, elle a proclamé haut et fort ici à l'OSCE : « nos règles, c'est la Charte des Nations Unies ».

Aujourd'hui, la Russie a brisé toutes les règles qu'elle prétend respecter. Son hypocrisie ne résistera pas à l'examen de la communauté des nations ; la Russie a essayé de se moquer de notre système international, de forcer un retour à la loi du plus fort. Nous ne pouvons ni ne voulons permettre que cela se produise.

Le Canada réaffirme son soutien indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous avons réagi et continuerons de réagir, fermement et collectivement, à ces actes irréfléchis et dangereux.

En plus d'avoir tenté d'assujettir le libre arbitre d'une nation souveraine en envahissant l'Ukraine, Poutine a cherché à semer la division et la discorde entre les États participants. Il a totalement échoué. D'une seule voix, nous condamnons cette action odieuse et soutenons l'Ukraine.

Nous demandons à la Russie de renoncer immédiatement à son attaque et de reprendre la voie du dialogue et de la diplomatie. Il n'est pas trop tard pour mettre fin à cette folie.

Merci, Monsieur le Président. Je demande que ma déclaration soit jointe au journal de la séance.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Merci, Monsieur le Président.

Merci, M. le Ministre Rau, d'avoir convoqué cette séance spéciale du Conseil permanent.

Comme nous l'avons déclaré la nuit dernière au commencement de l'assaut, les États-Unis condamnent fermement et sans équivoque l'attaque préméditée, non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine.

En s'attaquant à l'Ukraine, la Russie a transgressé des principes sacrés du droit international. Elle a violé la Charte des Nations Unies. Elle a rejeté l'Acte final de Helsinki et les principes sur lesquels s'appuie l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Elle a fait voler en éclats la paix en Europe. Et elle a mis en danger les vies et la sécurité de millions d'Ukrainiens qui n'ont rien fait, absolument rien, pour provoquer cet assaut horrifiant contre leurs foyers et leurs familles.

Les actions de la Russie sont un affront à la démocratie, aux droits de l'homme et à la décence humaine. Le monde en tiendra la Russie pour responsable et demandera des comptes à la Biélorussie pour le rôle qu'elle joue dans cette invasion.

En ce moment même, les forces russes attaquent l'Ukraine sur plusieurs fronts. Tout porte à croire que la Russie a l'intention d'encercler et de menacer Kiev, et nous pensons que Moscou a prévu de porter gravement atteinte aux droits humains du peuple ukrainien et, potentiellement, de commettre des actes bien pires.

Depuis des mois, les États-Unis et leurs alliés et partenaires cherchent une solution diplomatique et tendent la main de bonne foi à la Russie en vue d'examiner toute inquiétude légitime qu'elle pourrait avoir en matière de sécurité. Depuis des mois, cette Organisation ne ménage aucun effort pour offrir à la Russie la possibilité de débattre de mesures destinées à renforcer la sécurité européenne collective. Depuis des mois, la Russie fait mine de recourir à la diplomatie tout en affirmant qu'elle n'a aucune intention d'envahir l'Ukraine. Pendant ce temps, le Kremlin préparait cette attaque impitoyable d'une ampleur jamais vue en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

Les membres de cette Organisation et la communauté internationale tout entière voient maintenant clairement que la Russie a abandonné et renié complètement les engagements auxquels elle a souscrit à l'égard du monde entier, et nous ne l'oublierons jamais.

Le Président Poutine cherche à supprimer le droit de l'Ukraine d'exister en tant que pays libre et indépendant ainsi que le droit de ses citoyens de choisir leurs propres dirigeants, alliances et avenir. Vous n'avez pas besoin de nous croire sur parole : le Président Poutine l'a clairement indiqué dans ses déclarations au peuple russe. Les actions de la Russie sont donc une menace non seulement pour la sécurité de l'Ukraine et de l'Europe, mais aussi pour la sécurité de toutes celles et ceux qui sont protégés par les lois et principes internationaux que le Président Poutine bafoue allègrement aujourd'hui.

En cet instant, nous devons rester et resterons unis en soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine ainsi qu'au droit de toutes les nations souveraines de choisir leurs propres voies, à l'abri de toute coercition, subversion ou invasion.

Nous rappelons à la Russie en cet instant solennel les obligations qui lui incombent d'assurer la sécurité de tous les civils, notamment de l'ensemble des citoyens ukrainiens et des membres de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, citoyens de plus de 40 États participants de cette Organisation. Nous tiendrons la Russie pour responsable si elle venait à manquer à ses obligations.

Nous avons déclaré dès le début de cette crise que les États-Unis réagiront rapidement et résolument à toute nouvelle agression contre l'Ukraine. Nous sommes en train de préparer cette réaction. Tôt ce matin, le Président Biden s'est entretenu avec ses homologues du G7 des prochaines mesures à prendre. Plus tard dans la journée, il s'adressera aux Américains pour annoncer les conséquences supplémentaires – d'une ampleur et d'une portée sans précédent – que les États-Unis et leurs alliés et partenaires imposeront à la Russie à la suite de son attaque contre l'Ukraine et de son assaut contre la paix et la sécurité mondiales. Nous parlerons également des mesures que les États-Unis et l'OTAN prendront afin de rassurer nos alliés sur le flanc oriental de l'Alliance.

Les États-Unis restent convaincus que la voie diplomatique est, pour des nations responsables, la seule voie possible pour s'efforcer de dissiper leurs préoccupations. Comme nous l'avons toujours fait, nous sommes prêts à ne négliger aucune piste diplomatique. Mais la Russie a indiqué clairement qu'elle rejetait totalement toute solution diplomatique et, jusqu'à ce qu'elle revienne sur sa décision, nous nous concentrerons sur la coordination avec nos alliés et partenaires pour imposer à la Russie les conséquences et les coûts qu'elle s'est infligés à elle-même.

Le peuple américain – et les personnes éprises de liberté à travers le monde – sont aujourd'hui aux côtés des Ukrainiens, dont les vies et l'avenir sont en péril en raison du choix d'un seul homme d'opter pour la guerre.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Monsieur le Président,
Chers collègues,

En ce moment même, la Russie se livre à une invasion préméditée et non provoquée d'un pays européen souverain et démocratique.

Le Royaume-Uni et ses partenaires internationaux condamnent unanimement cette attaque répréhensible contre l'Ukraine.

Il s'agit là d'une violation éclatante du droit international, de la Charte des Nations Unies et des principes fondamentaux de l'OSCE.

Les « frappes de précision » du Président Poutine ont déjà détruit des immeubles à appartements et tué, blessé et déplacé des civils innocents.

Nous demandons à la Russie de retirer immédiatement et complètement ses forces du territoire ukrainien et de s'abstenir d'une nouvelle agression.

Ces dernières semaines, le Gouvernement russe a nié à plusieurs reprises qu'il avait une intention hostile à l'encontre de son voisin. Pour autant, la Russie a massé des troupes, lancé des cyberattaques et mis en scène des provocations et prétextes fallacieux.

Lors de ma visite à Moscou, le 10 février, le Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov, m'a regardé droit dans les yeux et dit que la Russie ne prévoyait pas d'envahir l'Ukraine.

La semaine dernière, la Russie a affirmé qu'elle retirait ses troupes.

Aujourd'hui, le Gouvernement russe a montré qu'il avait menti au monde entier.

Il n'a jamais vraiment pensé opter pour la diplomatie.

Ici, à l'OSCE, la Russie a manqué à plusieurs reprises à ses engagements, ne participe pas aux réunions et s'est soustraite au dialogue qu'elle prétend chercher.

Pour l'OSCE, tous les États sont égaux et ont une responsabilité égale d'appliquer et de protéger leurs engagements communs. Le Kremlin a tourné le dos à ces engagements, ce qui a des conséquences dévastatrices pour l'Ukraine et la région élargie.

La Russie est désormais un paria aux yeux du reste du monde.

L'Ukraine, par contre, a fait preuve de dignité, de retenue et de courage. Nous sommes absolument inébranlables dans notre soutien à l'Ukraine et son peuple.

Nous convoquons en urgence des consultations avec nos alliés et partenaires en vue de coordonner notre réaction collective. Ensemble, nous demanderons des comptes au Gouvernement russe et ferons face à cette action illégale de façon unie et avec force.

Nous continuerons de fournir un soutien politique, économique et militaire à l'Ukraine pour l'aider à se défendre dans ce combat qu'elle n'a pas choisi.

De concert avec nos alliés, nous continuerons de faire pression sur M. Poutine et son entourage.

Nous annonçons aujourd'hui un ensemble de sanctions sans précédent, qui feront supporter à la Russie des coûts très élevés pour son agression.

Nous freinerons sensiblement son développement économique et militaire.

Nous continuerons par ailleurs de renforcer le flanc oriental de l'OTAN.

L'entourage du Président Poutine ne tardera pas à se rendre compte, si ce n'est pas déjà le cas, que les décisions prises par ce dernier cette semaine sont une erreur colossale.

En ce moment critique, nous nous devons d'être absolument unis.

Nous devons continuer de soutenir le Gouvernement et le peuple ukrainiens face à cet assaut contre leur souveraineté et leur intégrité territoriale.

Et nous devons continuer de défendre la primauté du droit, ainsi que la stabilité et la sécurité de l'Europe, contre ceux qui souhaiteraient la faire voler en éclats.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AUTRICHIENNE

Monsieur le Président,
Madame la Secrétaire générale,
Mesdames, Messieurs,

L'Autriche s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Permettez-moi de formuler quelques observations supplémentaires à titre national.

Pas plus tard qu'avant-hier, je me suis adressé à vous ici, au Conseil permanent, et je vous ai demandé de tout mettre en œuvre pour désamorcer la situation dans l'est de l'Ukraine.

J'ai exhorté la Russie à reprendre la voie de la diplomatie et du dialogue.

Tôt ce matin, nous avons appris que la Fédération de Russie a choisi la voie de la violence.

Une fois de plus, elle a franchi des limites : les frontières physiques du territoire national ukrainien et les limites du droit international.

Nos pires craintes se sont réalisées : la guerre fait rage sur le continent européen.

L'Ukraine est devenue la victime d'une nouvelle agression militaire menée par la Russie.

Les règles les plus élémentaires de l'ordre international et du droit international ont ainsi été violées.

C'est faire insulte à l'Ukraine, et à l'ensemble de la communauté internationale, que de justifier l'agression russe en invoquant l'Article 51 de la Charte des Nations Unies.

C'est la Russie qui a attaqué l'Ukraine, et non l'inverse. La Russie a violé tous les traités, engagements et accords.

Pourtant, le Président Poutine doit certainement savoir qu'en agissant ainsi, il ne renforce pas sa sécurité, mais son insécurité.

Chers collègues,

Comme par le passé, en Autriche, nous savons très bien où nous nous situons, à savoir du côté de ce qui est juste. Du côté du droit international. Du côté de la paix.

Depuis la nuit dernière, l'Europe est devenue un continent plus froid.

En cette heure sombre pour nous tous, nous exprimons notre solidarité inconditionnelle avec l'Ukraine, le Gouvernement ukrainien et le peuple ukrainien.

Notre réponse sera claire : chaque fois que nous serons en mesure d'aider l'Ukraine, nous le ferons avec la plus grande détermination.

Et lorsque, dans le cadre de l'Union européenne, nous devons tracer des lignes rouges à l'égard des dirigeants russes, nous agirons une fois de plus rapidement et de manière unie et déterminée.

Ce soir même, les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'Union européenne se réuniront à Bruxelles pour envisager un nouvel élargissement des sanctions contre la Russie.

Demain, une réunion des ministres européens des affaires étrangères suivra.

Mesdames, Messieurs,

Au cours des dernières heures, nos observateurs de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine ont assisté à des horreurs.

Ils ont une responsabilité particulière puisqu'ils sont nos yeux et nos oreilles sur le terrain. Toutefois, cela signifie qu'ils doivent également recevoir la protection nécessaire.

Je demande donc expressément à la Russie et aux représentants des républiques populaires autoproclamées de Donetsk et de Louhansk de ne pas mettre en danger nos observateurs ni de les utiliser à des fins politiques.

Monsieur le Président,

Il est de notre devoir, précisément en ce jour sombre pour l'Europe, de veiller à ce que les voies du dialogue ne soient pas coupées. L'OSCE est parfaitement préparée à cette mission.

L'Autriche est prête à soutenir de toutes ses forces chaque initiative de négociation menée par la Présidence polonaise, la Troïka et notre Secrétaire générale, Helga Schmid.

La Russie ne devrait pas se soustraire à sa responsabilité à cet égard.

La Russie est un pays doté d'une grande histoire et d'une grande culture.

Un pays auquel nous sommes redevables de nous avoir donné les œuvres de Tolstoï, Dostoïevski, Chostakovitch, Tchaïkovski et de nombreux autres artistes.

Un pays qui a également été étroitement lié à l'histoire de l'Autriche.

Mais c'est un pays qui, à cause de ses dirigeants actuels, prend le mauvais chemin.

Non pas la voie de la légalité, de la coopération et du partenariat, mais celle de la violence et de la guerre.

Mon message aux dirigeants russes est clair. Déposez vos armes. Retirez vos troupes d'Ukraine. Revenez à la table des négociations.

Le bruit des armes doit cesser pour donner une chance à la diplomatie.

Monsieur le Président,

Je vous demande de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE

Monsieur le Président,
Madame la Secrétaire générale,
Chers collègues,
Et, surtout, cher Dmytro Kuleba,

Vos paroles et celles prononcées par chacun d'entre vous résonnent encore dans nos esprits.

Je soutiens la déclaration du Haut Représentant de l'Union européenne et souhaite ajouter ce qui suit à titre national.

Nous nous sommes tous réveillés dans un monde différent ce matin, et nous vivons aujourd'hui une journée sombre. Cela vaut pour les millions de personnes qui vivent en Ukraine, pour l'Europe, pour le monde et pour l'OSCE. En ces moments difficiles, l'Allemagne est pleinement solidaire de l'Ukraine et de ses citoyens.

En lançant une attaque militaire brutale et nullement provoquée contre l'Ukraine, le Gouvernement russe fait fi des règles les plus élémentaires de l'ordre international au vu et au su du monde entier. Et il anéantit les accords de Minsk, comme mon homologue canadienne, M^{me} Joly, l'a clairement déclaré.

Je réfute catégoriquement la version fabriquée de toutes pièces par la Russie selon laquelle il y aurait un génocide dans le Donbass.

Le Gouvernement russe, qui porte l'entière responsabilité de cette guerre, de la souffrance massive des Ukrainiens, des familles et des enfants, ment depuis des semaines au monde entier et à cette Organisation, dont la Russie est un État participant.

La Russie viole de manière flagrante le droit international. Elle foule aux pieds les principes fondamentaux de l'OSCE. Elle piétine les engagements qu'elle a pris en tant qu'État participant de l'OSCE ainsi que le droit international coutumier. Ce mépris du droit international aura de lourdes conséquences.

L'Allemagne condamne dans les termes les plus forts l'attaque militaire brutale de la Russie contre l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Nous condamnons également la coopération de la Biélorussie dans cette agression russe. J'appelle tous les États participants de l'OSCE à s'associer à cette condamnation.

Chers collègues,

Cela ne tient qu'à nous. Si nous ne prenons pas tous position, avec plus de détermination que jamais, en faveur de la paix et de la sécurité en Europe sur la base du droit international, nous en paierons le prix fort. L'Europe est notre maison : quiconque brise la paix et met le feu à cette maison devrait ressentir toute la force de notre résistance commune.

Au cours des derniers mois, nous n'avons négligé aucune piste à l'OSCE, à l'OTAN et à l'ONU, ainsi que dans d'innombrables contacts bilatéraux avec la Russie, pour trouver une solution diplomatique et pacifique à cette crise. Si la Russie a officiellement accepté nos nombreuses propositions de pourparlers, elle ne l'a jamais fait concrètement.

Avec ses alliés et ses partenaires, l'Allemagne répondra résolument à cette violation flagrante du droit international. Cette attaque entraînera de graves conséquences économiques, politiques et géostratégiques pour la Russie, comme de nombreux collègues l'ont déjà souligné. Le Gouvernement et le Président russes portent l'entière responsabilité de ces conséquences.

Je demande au Gouvernement et au Président russes de mettre immédiatement fin à l'effusion de sang, de cesser toutes les opérations militaires contre l'Ukraine et de retirer l'ensemble des troupes et du matériel militaire d'Ukraine.

Je demande au Gouvernement et au Président russes de se conformer immédiatement aux engagements pris par la Russie en tant qu'État participant de l'OSCE et à sa responsabilité particulière en tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU. Détenir un siège au Conseil de sécurité confère des droits mais aussi des obligations.

Je demande au Gouvernement et au Président russes de garantir la sécurité des observateurs de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, du personnel détaché par près de 40 pays et du personnel ukrainien local de la Mission, tant dans les zones contrôlées par le Gouvernement que dans celles qui ne le sont pas. Il incombe maintenant au Gouvernement et au Président russes de veiller à ce que l'ensemble du personnel de l'OSCE en Ukraine soit en sécurité et ne subisse aucun préjudice.

Il ne reste qu'une seule voie appropriée à suivre pour la Russie, à savoir revenir maintenant à la table des négociations ici à l'OSCE et dans d'autres enceintes et reprendre le dialogue sur notre architecture de sécurité commune en Europe. La voie de la sortie de la communauté internationale et de l'isolement international complet choisie par le Gouvernement et le Président russes n'offre pas non plus d'avenir au peuple russe.

L'Allemagne est pleinement solidaire de l'Ukraine en ces temps difficiles. Nos pensées vont aux victimes, aux personnes tuées et blessées et à leurs proches, aux personnes, aux familles et aux enfants qui doivent maintenant fuir la violence en Ukraine.

Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, vous, Madame la Secrétaire générale, ainsi que tout le personnel de l'OSCE à Vienne, à Kiev et dans toute l'Ukraine, pour le travail remarquable et important que vous accomplissez. Nous vous soutiendrons dans toute la mesure du possible.

Merci.

Monsieur le Président, je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SUÉDOISE

Merci, Monsieur le Président.

La Suède s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne prononcée par le Haut Représentant, M. Borrell. Je souhaite formuler les observations suivantes à titre national.

La Suède condamne dans les termes les plus forts l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. L'invasion d'un pays indépendant, pacifique et démocratique au cœur de l'Europe est une violation flagrante du droit international et constitue une attaque non seulement contre l'Ukraine, mais aussi contre l'ensemble de l'ordre de sécurité européen. La Russie en porte l'entière responsabilité.

L'Europe n'a pas connu pareille agression à grande échelle depuis la Seconde Guerre mondiale.

Si la Biélorussie a permis que son territoire soit utilisé par la Russie pour perpétrer des actes d'agression contre l'Ukraine, cela constituerait en soi une agression de la Biélorussie contre l'Ukraine pour laquelle elle doit rendre des comptes.

L'attaque militaire de la Russie contre l'Ukraine constitue une violation flagrante du droit international et de l'interdiction de l'usage de la force énoncée dans la Charte des Nations Unies. Elle témoigne également d'un mépris total des engagements et obligations découlant de l'Acte final de Helsinki, de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe et des documents ultérieurs.

La Suède exige que les opérations militaires de la Russie en Ukraine cessent immédiatement et que la Russie retire sans condition toutes ses forces et équipements militaires de l'ensemble du territoire ukrainien.

Dans cette situation extrêmement grave, la Suède demande à la Russie de respecter pleinement le droit international humanitaire, et de permettre un accès et une assistance humanitaires sécurisés et sans entraves à toutes les personnes dans le besoin. La Russie porte seule la responsabilité des souffrances humaines que l'invasion entraînera inévitablement et devra répondre de ses actes.

Je demande à la Russie d'assurer la sécurité de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine et de son personnel. La Mission se distingue par ses rapports impartiaux concernant l'évolution de la situation sur le terrain et contribue à la désescalade. Nous espérons que les patrouilles pourront reprendre dès que la situation en matière de sécurité le permettra.

Nous soutenons pleinement les mesures prises par la Présidence polonaise dans cette situation extrêmement grave. La Russie s'est vu offrir de nombreuses occasions de dialogue mais a répondu par l'agression.

Le soutien et l'engagement de la Suède en faveur de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues restent fermes et indéfectibles. Nous renforçons notre soutien et nous tenons aux côtés du peuple ukrainien ainsi que de ses institutions et représentants démocratiquement élus en cette période sombre.

Merci, Monsieur le Président. Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA MACÉDOINE DU NORD

Monsieur le Président Rau,
Madame la Secrétaire générale Schmid,
Monsieur le Ministre Kuleba,

L'agression russe perpétrée aujourd'hui contre l'Ukraine constitue une violation flagrante du droit international, des principes et engagements de l'OSCE et, surtout, des valeurs de l'humanité. Il est encore difficile de croire que ce sont les sirènes de la guerre qui retentissent aujourd'hui, au cœur de l'Europe. Une fois de plus, nous devons faire face à un argumentaire construit sur les ruines du passé et ses vestiges sombres, qui porte atteinte à la liberté, aux valeurs et aux acquis du monde moderne, démocratique et civilisé.

Les propos tenus par la Fédération de Russie déforment gravement la vérité et travestissent les leçons tirées du passé. Pendant des décennies, nous avons investi dans la paix et la prospérité. Personne ne devrait malmenager ces fondements.

La Macédoine du Nord condamne fermement et rejette la décision de Moscou de choisir la voie de la guerre, qui constitue un acte clair d'agression contre un pays indépendant. Il s'agit d'une démonstration de force violente, qui freine nos efforts conjoints visant à trouver une solution pacifique à la crise qui menace gravement la paix et la stabilité de l'ensemble de l'espace de l'OSCE.

Malgré les nombreux appels de la communauté internationale à la désescalade, à la résolution pacifique et surtout à la raison, le peuple ukrainien subit toujours les conséquences réelles et dévastatrices de la guerre. Mais pas seulement l'Ukraine, le monde entier est confronté aux horreurs de la guerre.

Hier encore, nous espérons et recherchions une résolution diplomatique de la crise. Aujourd'hui, ces chances sont anéanties. La situation s'aggrave d'heure en heure, menant à la destruction matérielle et à la souffrance humaine.

Dans de telles circonstances, le dialogue est essentiel. Nous demandons à la Fédération de Russie de mettre fin à l'invasion et de s'abstenir de toute nouvelle action

militaire. Nous demandons le rétablissement immédiat de la paix afin de permettre un engagement diplomatique.

Nous soutenons les efforts déployés par la Présidence polonaise et la Secrétaire générale de l'OSCE en vue de désamorcer les tensions au moyen d'une approche pragmatique, en s'appuyant sur tous les outils disponibles de notre Organisation. Il est indispensable d'assurer la sécurité du personnel de la Mission spéciale d'observation en Ukraine. Cette responsabilité incombe au premier chef à la Russie.

En tant que membre de la Troïka de l'OSCE, nous continuons pleinement à soutenir ces efforts et restons convaincus que le multilatéralisme devrait prévaloir sur le militarisme.

Monsieur le Président,

Même si les faits qui viennent de se produire sur le terrain sont inquiétants et décourageants, nous devrions continuer à travailler sans relâche à une solution diplomatique en évitant toute nouvelle escalade. L'OSCE pourrait fournir à la fois des ressources et des mécanismes pour montrer la voie à suivre. Le moment est venu d'exploiter pleinement le potentiel de cette plateforme.

Aujourd'hui, le monde libre rejette les actes d'agression et nous devrions rester unis contre ces actes répréhensibles. Nous devons persévérer dans la recherche d'une solution pacifique, car on ne guérit pas le mal par le mal.

En ces temps difficiles, nous sommes aux côtés de l'Ukraine et de son peuple, dans l'espoir que la raison l'emportera et que la vie reviendra à la normale. Il faut à tout prix rétablir la paix.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SUISSE

Monsieur le Président,

Aujourd'hui est un jour triste, comme nous n'en avons pas vu depuis longtemps et comme nous ne voulions plus en voir. Un conflit armé a débuté sur le sol européen. Une situation qui n'a pas pu être évitée malgré tous les efforts diplomatiques. La crise actuelle ne touche pas seulement la Russie et l'Ukraine. Elle affecte toute l'Europe. Nous exprimons notre solidarité et notre soutien à tous les Ukrainiens et aux autorités démocratiquement élues.

L'intervention militaire à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine n'a pas été provoquée et s'est produite malgré les nombreuses propositions de dialogue faites par l'Ukraine et la communauté internationale.

La Suisse condamne dans les termes les plus forts l'intervention militaire de la Russie contre l'Ukraine. Il s'agit d'une violation grave du droit international que nous ne pouvons accepter en aucune circonstance. Par ses actions, la Russie a violé l'interdiction de l'usage de la force consacrée dans le droit international, ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. En agissant ainsi, elle transgresse ouvertement les principes et les engagements de la Charte des Nations Unies et de l'OSCE. L'utilisation du territoire biélorusse pour mener cette opération militaire doit également être condamnée.

La Suisse accorde la plus haute priorité à une désescalade immédiate du conflit et à la recherche d'une solution politique. Elle est prête à soutenir tout effort déployé par l'OSCE dans ce sens.

Nous demandons à la Russie de retirer immédiatement ses troupes du territoire ukrainien. La Suisse demande également aux parties au conflit de respecter le droit international humanitaire, de réduire les tensions, de résoudre le conflit par des moyens pacifiques et d'éviter toute nouvelle escalade. La population civile et les infrastructures civiles doivent être protégées. Nous demandons à la Russie de respecter les droits humains et les libertés fondamentales de la population ukrainienne et d'assumer pleinement ses responsabilités à cet égard.

Monsieur le Président,
Madame la Secrétaire générale,

L'intervention militaire de la Russie est contraire au droit international ainsi qu'aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. L'ordre juridique international doit être préservé, sans quoi l'histoire viendra à nouveau nous hanter. Il faut plus que jamais revenir à la raison.

Merci, Monsieur le Président.

Nous demandons que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ESPAGNOLE

Monsieur le Président,

La Fédération de Russie n'a pas écouté la communauté internationale et a mis ses menaces à exécution. Une attaque militaire injustifiable contre l'Ukraine a été lancée ce matin, ce que l'Espagne condamne fermement et sans équivoque.

Cette violation flagrante du droit international et cette agression des plus graves contre l'Ukraine et sa population mettent en péril la sécurité européenne et mondiale d'une manière sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Elles transgressent directement la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies, l'Acte final de Helsinki et tous les engagements de l'OSCE pris volontairement par tous les États participants, y compris la Fédération de Russie.

L'Espagne exige l'arrêt immédiat et sans conditions de l'agression avant que le nombre de victimes n'augmente. Elle demande également le retour de tout le personnel militaire sur le territoire internationalement reconnu de la Fédération de Russie.

Le Gouvernement espagnol réaffirme son soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris la Crimée et toute la région du Donbass. Nous rejetons la reconnaissance illégale de l'indépendance des « républiques » de Louhansk et de Donetsk.

Monsieur le Président,

Nous assistons à un événement historique qui est sans précédent depuis des décennies, à savoir une attaque contre la sécurité de l'ensemble de l'Europe.

Nous traversons une période extrêmement grave qui nécessite plus que jamais que nous fassions preuve d'unité et de détermination face à cette agression intolérable.

Avec ses partenaires et alliés, l'Espagne s'emploie activement dans tous les domaines à répondre de manière unie, coordonnée et énergique à cet acte d'agression.

L'Espagne tient rappeler une fois de plus l'importance de l'OSCE en tant qu'enceinte idéale pour jeter les bases de la sécurité européenne.

Merci.

Monsieur le Président, je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DANOISE

Monsieur le Président,

Je souscris pleinement à la déclaration prononcée par l'Union européenne. Permettez-moi cependant de formuler quelques observations supplémentaires à titre national.

Nous marquons aujourd'hui l'un des jours les plus sombres de l'histoire de l'Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Je condamne dans les termes les plus fermes l'agression militaire non provoquée de la Russie contre l'Ukraine et la participation de la Biélorussie à ces actions. Par ses actions militaires injustifiées, la Russie enfreint de manière flagrante le droit international, rompt de façon éhontée les engagements auxquels elle a souscrit dans le cadre de l'OSCE et compromet gravement la sécurité européenne et mondiale.

Ces actions ne resteront pas sans réponse.

L'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine ne met pas seulement de nouveau très gravement en danger les vies de millions de personnes. La décision de la Russie porte également un sérieux coup à la diplomatie. De nombreuses années d'efforts déployés dans le cadre de l'OSCE, du format Normandie, du Groupe de contact trilatéral et d'autres enceintes ont été délibérément réduites à néant sans aucune raison valable.

Depuis le début du renforcement des capacités militaires de la Russie, le Danemark lui demande d'apaiser la situation et d'opter pour la voie diplomatique. De concert avec nos partenaires et alliés, nous avons fait des propositions et nous nous sommes déclarés disposés à écouter les préoccupations de la Russie.

Nous regrettons profondément que la Russie ait préféré l'action militaire à la diplomatie et l'agression à la paix. Permettez-moi d'être clair : la Russie porte l'entière responsabilité des souffrances humaines dont nous sommes actuellement les témoins et qui ne sauraient rester sans réponse ferme de notre part.

Nous sommes également conscients de l'impact profond que les actions militaires de la Russie contre l'Ukraine auront sur l'OSCE et les activités qu'elle mène en Ukraine. Nous

continuons de soutenir sans réserve la Mission spéciale d'observation et demandons instamment à la Russie d'assurer la sûreté et la sécurité de ses membres.

Nous demandons à la Russie de mettre fin immédiatement aux hostilités, de retirer ses forces militaires d'Ukraine et de respecter pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Le Danemark se tient fermement aux côtés de l'Ukraine et de son peuple face à cette crise sans pareille. Nous continuerons de soutenir l'Ukraine et le peuple ukrainien et de leur apporter notre aide politique, financière et humanitaire.

Et nous soutenons sans réserve la Présidence polonaise dans ses efforts visant à recourir, même dans cette situation désastreuse, aux structures et aux outils de l'OSCE.

Je terminerai par ces mots : Slava Ukraini ! Gloire à l'Ukraine !

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1358
24 February 2022
Annex 15

FRENCH
Original: ENGLISH

1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ROUMAINE

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Nous souscrivons pleinement à la déclaration de l'Union européenne, mais je souhaiterais faire, à titre national, les observations ci-après.

Je m'associe aux intervenants précédents pour remercier la Présidence polonaise d'avoir convoqué cette séance extraordinaire et urgente dans ces circonstances dramatiques.

Le Ministre, M. Rau, et son équipe ne ménagent aucun effort pour résoudre la situation actuelle par la voie diplomatique. Malheureusement, la Russie refuse cette voie.

La Roumanie condamne fermement l'agression militaire injustifiée et non provoquée de l'Ukraine par la Russie. La Roumanie condamne par ailleurs vivement la reconnaissance de l'« indépendance » des « républiques populaires de Donetsk et de Louhansk ».

Ces actes constituent des violations très graves du droit international, des engagements auxquels la Russie a elle-même souscrit et de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que de l'inviolabilité de ses frontières.

Nous demandons à la Fédération de Russie de retirer immédiatement et sans condition la totalité de ses forces et de ses équipements militaires de l'ensemble du territoire ukrainien et de cesser d'exercer la moindre pression sur l'Ukraine.

Permettez-moi de rappeler que, comme la plupart des États participants de l'OSCE, la Roumanie a fait part à plusieurs reprises cette année et l'année dernière, dans cette enceinte également, de ses préoccupations concernant le renforcement sans précédent et menaçant des capacités militaires de la Russie et des mouvements de ses troupes dans le voisinage de l'Ukraine. Nous avons également appelé l'attention sur la présence militaire russe accrue en Biélorussie, en mer Noire et en mer d'Azov, ainsi que dans la péninsule de Crimée annexée illégalement. De plus, nous avons condamné fermement l'augmentation spectaculaire du nombre des violations du cessez-le-feu le long de la ligne de contact dans l'est de l'Ukraine ces derniers jours, l'utilisation d'armes lourdes et les bombardements aveugles de zones civiles.

Ces signes indiquent que la Russie a choisi la voie d'une escalade persistante en violation de la Charte des Nations Unies, malgré les efforts intenses déployés par la communauté transatlantique en faveur d'une désescalade et du dialogue.

Dans les circonstances actuelles, la sûreté et la sécurité de nos observateurs au sein de la Mission spéciale d'observation en Ukraine doivent être assurées. La Mission joue un rôle crucial en observant la situation en matière de sécurité sur le terrain et en établissant des rapports à ce sujet, et nous ne doutons pas que la Secrétaire générale et la Présidence polonaise de l'OSCE prendront les meilleures décisions à cet égard.

La Roumanie et la communauté internationale démocratique tout entière rejettent fermement un tel comportement irresponsable qui sape les fondements mêmes des relations internationales et de l'ordre mondial fondé sur des règles. La sécurité coopérative et globale, concept essentiel de l'OSCE, reste de la plus grande importance, tout comme les principes de l'Acte final de Helsinki et de la Charte de Paris. Tous ces principes ont la même importance.

Nous assistons aujourd'hui à une agression contre un État indépendant et souverain. La Roumanie réaffirme son ferme soutien à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Dans ces circonstances profondément inquiétantes, il nous faut aussi continuer de soutenir la République de Moldavie et la Géorgie, qui sont soumises à des pressions croissantes de la Russie et touchées directement par la dégradation de la situation en matière de sécurité dans la région. Nous soutenons fermement leur souveraineté et leur intégrité territoriale, ainsi que leur droit de prendre librement leurs propres décisions de politique étrangère.

La Fédération de Russie doit supporter les conséquences de cet acte profondément illégal, auquel la communauté internationale réagira avec la plus grande fermeté en lui infligeant de lourdes sanctions et des coûts très élevés. En étroite concertation avec ses alliés et partenaires, la Roumanie prendra des mesures substantielles en la matière.

Nous demandons donc instamment à la Russie d'adopter un comportement responsable et l'exhortons à éviter des pertes en vies humaines et à préserver la sécurité de la population civile.

La Roumanie réaffirme sa pleine solidarité avec l'Ukraine et le peuple ukrainien. Nous sommes disposés à continuer de soutenir notre voisine, notamment en lui fournissant une aide humanitaire.

Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LUXEMBOURGEOISE

Merci Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'aligne évidemment sur la déclaration prononcée par le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au nom de l'Union européenne.

Quelle triste journée – pour l'Ukraine, pour l'Europe, pour nous tous !

Le Luxembourg condamne dans les termes les plus fermes l'offensive militaire lancée par la Russie contre l'Ukraine ce matin.

Il s'agit d'une agression non-provoquée et non-justifiée qui constitue une violation flagrante du droit international et de tous les principes sur lesquels est construit notre système international.

Par ses actes barbares contre le peuple ukrainien, le Président Poutine veut terroriser le monde et lui imposer un nouvel ordre mondial basé sur la loi du plus fort. Nous ne l'accepterons pas.

Le Luxembourg exprime sa pleine solidarité avec l'Ukraine et le peuple ukrainien.

L'Union européenne restera résolument unie alors qu'elle entreprendra les prochaines mesures en étroite coordination avec ses partenaires.

Nous rejoignons ceux qui rejettent fermement toute responsabilité de l'OTAN à la situation actuelle. Pendant les dernières semaines, l'OTAN, l'UE et la présidence en exercice de l'OSCE ont entamé d'innombrables efforts de dialogue et de diplomatie pour contribuer à la désescalade, mais c'est la Russie qui a choisi la voie de l'agression. L'attaque lancée ce matin contre l'Ukraine est un danger sans précédent pour notre sécurité dans l'espace de l'OSCE.

Nous sommes profondément choqués par les propos tenus ce matin par le Président Poutine qui menace de conséquences graves tous ceux qui seraient tentés d'intervenir. La Russie doit immédiatement cesser ses actions militaires et retirer ses troupes de tout le territoire ukrainien.

Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.

Je vous remercie.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ESTONIENNE

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je remercie la Présidence polonaise d'avoir convoqué cette séance opportune et importante en cette période très troublée et critique. Nous souscrivons pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Je souhaite cependant faire quelques observations supplémentaires à titre national.

L'Estonie condamne dans les termes les plus fermes l'attaque ouverte et de grande ampleur menée par la Russie contre l'Ukraine, à laquelle j'ai également assisté tôt ce matin à Kiev. Il n'y a tout simplement aucune justification aux actions de la Russie. Nous condamnons aussi la participation de la Biélorussie à cette agression contre l'Ukraine. L'agression de la Russie contre l'Ukraine dure déjà depuis huit ans et nous voyons à présent le véritable visage du Président Poutine lorsqu'il lance une guerre à part entière contre un pays souverain. L'allégation de la Russie selon laquelle les autres – l'Ukraine et l'OTAN – sont, on ne sait trop comment, responsables de ce qui s'est produit est totalement infondée. La décision prise par la Russie d'attaquer sa voisine pacifique constitue un manquement ultime aux principes du droit international et une violation des plus flagrantes des engagements énoncés dans la Charte des Nations Unies, l'Acte final de Helsinki, la Charte de Paris et d'autres documents fondamentaux.

Il est évident que la décision prise aujourd'hui par le Président Poutine de déclencher une invasion de grande ampleur de l'Ukraine a été bien planifiée depuis déjà un certain temps. Pendant que les alliés et les partenaires, en particulier les États-Unis, déployaient des efforts diplomatiques non négligeables pour éviter le conflit, la Russie a continué de masser des troupes le long de la frontière ukrainienne. Elle n'a pas écouté les appels à la diplomatie et, aujourd'hui, il ne plus y avoir le moindre doute ni la moindre ambiguïté concernant les intentions de M. Poutine. Cela signifie que toutes les actions de la Russie sur la scène internationale, y compris ses déclarations faisant référence au droit international, étaient fallacieuses depuis le tout début. Pour justifier ses actions, la Russie a menti et continue de mentir à la communauté internationale et à ses propres citoyens.

Les actions de la Russie vont totalement à l'encontre de l'humanité et des normes du règlement diplomatique pacifique des différends. Cette attaque est un crime contre le peuple ukrainien.

La sécurité de l'Ukraine, c'est la sécurité de l'Europe. L'agression commise par la Russie ne peut pas rester impunie. Nous devons agir immédiatement pour infliger des coûts très élevés à la Russie. Nous restons aux côtés de l'Ukraine et du peuple ukrainien. Nous devons fournir à l'Ukraine autant de soutien politique et pratique que possible, y compris les moyens de se défendre. La communauté internationale doit envoyer à la Russie un message fort et uni, condamnant de concert ses actions illégales.

Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

Merci. Slava Ukraini.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION MOLDAVE

Monsieur le Président,

Nous regrettons profondément que le principe du recours à la force des armes ait prévalu aujourd'hui sur la diplomatie.

La République de Moldavie s'associe à la communauté internationale pour condamner dans les termes les plus fermes possibles l'acte de guerre commis par la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Cet acte ne constitue pas uniquement une attaque contre l'Ukraine. Il constitue une atteinte au droit international et une grave violation des documents et principes fondamentaux sur lesquels reposent cette Organisation et l'ordre international.

Ces principes – égalité souveraine, intégrité territoriale, inviolabilité des frontières, non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, non-ingérence dans les affaires intérieures, coopération entre les États et exécution des obligations assumées conformément au droit international – sont bien connus et universellement acceptés. Tous les États sont tenus d'appliquer et de respecter ces principes essentiels et, en aucun cas, de les réinterpréter ou de les enfreindre.

La République de Moldavie réaffirme son soutien ferme et inébranlable à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Nous ne cessons d'appeler à poursuivre le dialogue afin d'apaiser les tensions le long des frontières de l'Ukraine.

Nous demandons aux autres États de ne pas suivre la Russie ni de lui permettre d'utiliser leur territoire dans le cadre de ce recours à la force militaire sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Bien que nous soyons un pays neutre, nous demandons à la Fédération de Russie de cesser immédiatement d'utiliser la force militaire et de revenir sur la voie de la diplomatie, du

dialogue et de la coopération, seuls moyens d'assurer la paix et la stabilité sur notre continent.

Le Gouvernement de la République de Moldavie vient de demander au Parlement de déclarer l'état d'urgence dans le pays. Les ressortissants de la République de Moldavie qui résident en Ukraine ont été priés de rentrer chez eux immédiatement. L'espace aérien de la République de Moldavie a été fermé et les vols à destination de Chişinău ont été déroutés.

L'afflux de personnes aux points de passage frontaliers entre la République de Moldavie et l'Ukraine a augmenté considérablement et les autorités mettent en place des centres d'accueil. Ces dernières heures, déjà plus de 5 000 réfugiés sont passés en territoire moldave en provenance d'Ukraine. Les autorités moldaves redoublent d'efforts pour faire face à cet afflux considérable de personnes, mais nous aurons besoin du soutien de nos partenaires pour gérer la situation.

En conclusion, je tiens à réaffirmer le soutien inébranlable de la Moldavie à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Je vous remercie.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION GÉORGIENNE

Monsieur le Président en exercice,
Monsieur le Ministre Kuleba,
Chers collègues,

L'attaque perpétrée par la Russie contre l'Ukraine en tout début de journée, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final de Helsinki, nous a tous consternés.

Au moment où nous parlons, l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine est toujours en cours. Cette action viole les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final de Helsinki, et est contraire aux obligations qui incombent à la Russie en vertu du droit international.

De fait, cette action reproduit le scénario d'invasion à grande échelle que mon pays a connu. Cela a commencé par l'incitation et le soutien à des régimes fantoches dans les régions de l'Abkhazie et de Tskhinvali, qui font partie intégrante de la Géorgie, puis en 2008, une agression militaire à grande échelle sous des prétextes fabriqués de toutes pièces a conduit à leur occupation illégale. Peu après la signature d'un accord de cessez-le-feu, la Russie, au lieu de remplir les obligations contractées, a reconnu les territoires occupés comme des entités souveraines, préparant ainsi leur annexion de fait.

Chers collègues,

Il ne s'agit plus de l'Ukraine, de la Géorgie ou de tout autre pays. La paix et la sécurité en Europe et au-delà sont en jeu. Si cette guerre ne cesse pas, ses répercussions se feront sentir bien au-delà de l'Ukraine et même de l'Europe, avec des conséquences plus effroyables.

Nous devrions tous être unis pour défendre les fondements mêmes du système international fondé sur des règles. Dans cet esprit, nous demandons à la Russie de cesser immédiatement son agression et de retirer toutes ses troupes d'Ukraine et de son voisinage. Nous soutenons les efforts que déploie la communauté internationale pour ramener la Russie à la table des négociations et faire en sorte qu'elle respecte le droit international.

Compte tenu des rapports alarmants en provenance d'Ukraine, nous partageons les préoccupations exprimées aujourd'hui au sujet de la sécurité du personnel de l'OSCE en Ukraine, y compris des dizaines de ressortissants géorgiens qui sont au service de la Mission spéciale d'observation en Ukraine. Leur sécurité et leur bien-être revêtent la plus haute importance pour nous tous.

Nous réaffirmons notre soutien indéfectible à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris la Crimée et le Donbass.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous prie de joindre ma déclaration au journal de la séance.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1358
24 February 2022
Annex 20

FRENCH
Original: ENGLISH

1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ISLANDAISE

Aujourd'hui, nous assistons à ce que nous craignons tous le plus.

Bien que la voie diplomatique soit claire et ouverte, la Russie a choisi une autre voie, celle de la guerre, de la destruction et de la souffrance humaine.

L'Islande condamne dans les termes les plus forts l'attaque brutale et non provoquée de la Russie contre l'Ukraine. L'action de la Russie constitue une violation flagrante du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies, et est en totale contradiction avec l'Acte final de Helsinki.

L'Islande réaffirme son soutien indéfectible à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous sommes aux côtés du peuple ukrainien. La Russie doit payer un prix économique et politique élevé pour ses actions. L'Islande est fermement unie à ses amis et alliés à cet égard.

Nous demandons à la Fédération de Russie de retirer immédiatement ses forces militaires et de cesser son invasion injustifiée de l'Ukraine. Des civils innocents qui n'ont absolument rien fait de mal souffrent déjà, des vies sont déjà perdues et nous nous dirigeons vers des conséquences qui seront non seulement effroyables pour l'Ukraine, mais aussi tragiques pour l'ensemble de l'Europe et du monde.

Je demande que ma déclaration soit jointe au journal de la séance.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La République tchèque condamne fermement l'acte d'agression non provoqué et injustifiable de la Russie contre l'Ukraine.

La Russie a choisi la voie de la violence contre un pays souverain, indépendant et démocratique.

Cette attaque représente une violation flagrante des principes fondamentaux du droit international et des principes et engagements de l'OSCE.

Il s'agit d'une attaque contre l'ordre fondé sur des règles et d'une menace grave à la sécurité euro-atlantique.

Nous exhortons la Russie à cesser immédiatement son agression militaire et à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Nous nous tenons fermement aux côtés du peuple ukrainien. Notre gouvernement fournira une aide matérielle et humanitaire supplémentaire d'un montant de 12 millions d'euros pour soutenir l'Ukraine.

La Russie devra faire face à la réaction de la communauté internationale et aux conséquences les plus sévères de ses actes et son comportement.

Tout le personnel de l'OSCE actuellement présent sur le sol ukrainien, en tant que composante internationale impartiale, doit voir sa sûreté et sa sécurité garanties et être traité en conséquence.

Monsieur le Président, je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION FINLANDAISE

Monsieur le Président,

La Finlande s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne (UE) et souhaite formuler quelques observations supplémentaires à titre national.

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir rapidement convoqué la séance du Conseil permanent d'aujourd'hui.

Monsieur le Président,

Ce matin, l'Europe et le monde entier ont été choqués. Toutes nos pensées vont à l'Ukraine et aux Ukrainiens.

La Finlande condamne, dans les termes les plus forts, l'invasion non provoquée de l'Ukraine par les forces armées de la Fédération de Russie. Les actions de la Russie visent l'Ukraine mais constituent également une attaque contre l'ensemble de l'ordre européen de sécurité. L'attaque menace la vie des civils et constitue une violation flagrante du droit international et des principes fondamentaux de l'ordre international fondé sur des règles.

La Russie devrait cesser immédiatement ses opérations militaires. L'agression de la Russie met en danger la paix et la sécurité internationales.

La Finlande soutient fermement l'indépendance, la souveraineté, l'autodétermination et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Nous éprouvons une profonde compassion envers les Ukrainiens dans cette situation des plus graves. La Finlande cherchera des moyens de renforcer encore son soutien bilatéral à l'Ukraine et intensifiera également son action dans le cadre de l'UE.

Monsieur le Président,

Nous demandons à la Russie de respecter pleinement le droit international humanitaire.

Nous demandons également à la Russie d'assurer la sécurité de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine.

Monsieur le Président, je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ALBANAISE

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Nous savions que cela allait arriver, et pourtant, le début de l'attaque militaire de la Russie contre l'Ukraine aujourd'hui a surpris beaucoup de monde. En effet, bien que nous le sachions, nous espérons toujours qu'au dernier moment, les dirigeants russes retrouveraient la raison et qu'ils s'abstiendraient de prendre une mesure aussi tragique, aussi effroyable. Nous condamnons cette agression dans les termes les plus forts, mais malheureusement les mots ne suffisent pas à exprimer la gravité de notre consternation, de notre colère et de notre douleur.

Les mots ne parviennent pas non plus à exprimer avec la force nécessaire notre engagement, l'unité de l'Europe et du monde entier face à cet acte d'agression illégale perpétré contre un État souverain au cœur de l'Europe.

Et ne vous méprenez pas, ce n'est pas seulement une attaque contre l'Ukraine, c'est une attaque contre l'architecture de sécurité européenne, contre l'ordre international fondé sur des règles. Ce même ordre fondé sur des règles qui est le socle de la coexistence pacifique en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, depuis la fin d'une autre guerre qui a causé des douleurs et des souffrances indicibles, déclenchée par un autre dictateur désireux d'effacer les griefs historiques perçus et de restaurer la gloire passée de son empire effondré.

Le monde d'aujourd'hui se trouve justement à un moment comparable. Mais je suis heureux de constater que, contrairement à cette époque, les événements de Munich n'auront pas lieu cette fois-ci et que le monde démocratique est uni comme un seul homme contre cet acte illégal d'agression contre un pays souverain indépendant, fondé sur des prétextes de génocide. Des prétextes fallacieux, comme l'a montré la Mission spéciale d'observation en Ukraine dont les conclusions sont aujourd'hui réfutées par la Russie, non pas parce qu'elle a des arguments ou des faits à fournir, mais simplement parce qu'elle se base sur des informations et des allégations fabriquées de toutes pièces.

Les dirigeants russes sont responsables de la tragédie qui se déroule sous nos yeux et qui, malheureusement, aura des conséquences sur la vie de millions d'innocents en Russie et en Ukraine. Ils devraient s'arrêter un instant pour regarder la terreur dans les yeux des

citoyens ordinaires qui s'abritent dans les stations de métro, dans les yeux des enfants ukrainiens qui ne sont coupables de rien d'autre que d'être nés dans un pays dont les dirigeants russes ne digèrent pas l'existence, et essayer de comprendre les conséquences effroyables de leurs actions illégales.

L'attaque contre l'Ukraine est un crime. Il n'y a pas d'autre mot pour le dire. Point barre.

C'est pourquoi la réponse des États participants de l'OSCE et de la communauté internationale dans son ensemble, doit être ferme, coordonnée et assortie de conséquences immédiates. Nous ne pouvons ni ne devons ou ne voulons échapper à cette responsabilité internationale.

En ce moment, nos principaux efforts devraient viser à protéger la vie humaine. Toutes nos pensées vont au peuple ukrainien, y compris au personnel de l'OSCE.

L'Albanie réaffirme son soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris la Crimée et ses eaux territoriales.

À ce stade critique, en étroite coordination avec nos partenaires, nous prendrons toutes les mesures nécessaires et continuerons à être solidaires de l'Ukraine, de son peuple et de son gouvernement, au sein de l'OSCE, de l'Union européenne, de l'OTAN, du Conseil de sécurité de l'ONU et de toutes les autres instances internationales.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION BELGE

Monsieur le Président,

La Belgique souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Compte tenu de la gravité de la situation, permettez-moi de prendre également la parole au nom de mon pays.

Chers collègues, nous vivons aujourd'hui une des heures les plus sombres de l'histoire de l'Europe.

Permettez-moi tout d'abord de réaffirmer notre soutien sans réserve à la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je condamne dans les termes les plus forts l'agression commise par la Russie contre l'Ukraine en l'absence de toute menace ni même de provocation de sa part.

Par ses actions, la Russie enfreint gravement les principes du droit international et les engagements pris dans le cadre de l'OSCE. L'ordre international qui sous-tend la paix en Europe et dans le monde est en grand danger.

Ces derniers mois, la Russie a invoqué le principe de l'indivisibilité de la sécurité pour demander qu'aucun État n'adopte de décision intéressant sa sécurité au détriment de la sécurité d'autres États. Moscou vient juste de violer de façon flagrante les principes qu'il a invoqués.

Chers collègues, nous sommes restés ouverts au dialogue et avons multiplié les voies de communication ; la Russie les a rejetées et commet à présent l'irréparable. De concert avec nos partenaires et nos alliés, nous sommes en train d'adopter des ripostes immédiates qui auront de lourdes conséquences et un coût très élevé pour la Russie.

Nous demandons à la Russie de mettre fin immédiatement à cette agression, de respecter intégralement le droit international humanitaire et d'autoriser l'accès et la fourniture d'une assistance à toutes les personnes dans le besoin ainsi que d'assurer la sécurité de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine.

Tout mon soutien et toutes mes pensées vont au peuple ukrainien, qui subira des pertes en vies humaines et de profondes souffrances. Je tiens à répéter notre message d'unité et de solidarité.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION MONTÉNÉGRINE

Monsieur le Président,

Nous vous remercions d'avoir organisé rapidement cette séance renforcée du Conseil permanent. Le Monténégro s'aligne sur la déclaration prononcée par l'Union européenne. Permettez-moi cependant d'appeler votre attention sur plusieurs questions d'importance nationale.

La dégradation de la situation en matière de sécurité en raison de l'invasion russe du territoire ukrainien est extrêmement préoccupante. Nous soutenons sans réserve la déclaration commune du Président en exercice et de la Secrétaire générale de l'OSCE ainsi que leur vive condamnation de l'attaque militaire russe contre l'Ukraine.

Cette agression militaire non provoquée constitue une nouvelle violation flagrante du droit international ainsi que de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Elle met en danger les vies de millions de personnes et représente une grave menace pour la sécurité euro-atlantique. Nous demandons à Moscou de cesser immédiatement toutes ses activités militaires, de retirer ses troupes et de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous condamnons également la participation de la Biélorussie à cette agression contre l'Ukraine et lui demandons de se conformer à ses obligations internationales.

Nous réaffirmons que les moyens diplomatiques sont les seuls qui permettront de parvenir à une paix durable. Il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit. Le règlement pacifique des différends et le non-recours à la force sont des principes fondamentaux du droit international, conformément à la Charte des Nations Unies et à l'Acte final de Helsinki. À cette fin, la Russie doit prendre des mesures concrètes et honorer ses engagements internationaux : mettre fin à son opération militaire et revenir à la table des négociations. Nous lui demandons de choisir la paix plutôt que la guerre.

Monsieur le Président,

Aussi lointaine qu'elle ait pu paraître il n'y a pas si longtemps, l'ombre de la guerre plane désormais sur l'Europe. Les actions de la Russie mettent en péril l'ensemble de l'architecture européenne de sécurité et de l'ordre international fondé sur des règles. À mon

avis, il n'existe qu'un seul moyen de remédier à cette situation qui n'avantage aucun État participant, mais rétablit la stabilité et la sécurité dans l'espace de l'OSCE tout entier.

Nous devons tous faire preuve d'un comportement responsable et d'un engagement en faveur des normes et des principes unanimement approuvés et acceptés du droit international. C'est là des fondations solides pour œuvrer à une sécurité européenne durable. L'OSCE est une précieuse plateforme inclusive pour examiner les inquiétudes en matière de sécurité que pourrait avoir tout État participant. En tant que telle, elle devrait être utilisée pleinement afin de pouvoir contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité en Europe.

Permettez-moi de conclure en réaffirmant le ferme soutien du Monténégro à la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous sommes aux côtés de l'Ukraine et de son peuple en ces temps difficiles.

Monsieur le Président, je vous saurais gré de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION NÉERLANDAISE

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Cher Dmytro,

Les Pays-Bas souscrivent pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne par le Haut Représentant, M. Borell. Je souhaiterais ajouter, à titre national, les observations ci-après.

Ce matin, le monde a été vraiment choqué par une attaque injustifiée non provoquée et illégale de la Russie contre l'Ukraine.

Les Pays-Bas condamnent cet acte de guerre dans les termes les plus fermes.

Il s'agit d'une attaque de grande ampleur menée contre un État souverain et indépendant et qui est sans précédent dans l'histoire européenne récente.

Il s'agit également d'un acte illégal et inacceptable. Comme d'autres l'ont dit, la Russie et la Russie seule est responsable de l'effusion de sang en Ukraine.

L'invasion militaire russe constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du mémorandum de Budapest et des principes énoncés dans des documents de l'OSCE tels que l'Acte final de Helsinki et la Charte de Paris.

Or, la Russie est signataire de l'ensemble de ces documents. Et pourtant, elle choisit à présent de négliger et d'endommager les piliers du droit international et de l'architecture internationale de sécurité.

Il va sans dire que, ce faisant, la Russie contrevient à tous ses engagements et toutes ses obligations.

Ces dernières semaines, elle a trompé la communauté internationale et sa propre population en diffusant délibérément des informations fausses.

Elle a fait fi des mesures diplomatiques et de confiance qui ont été instaurées ces dernières années.

La Russie doit mettre fin à son action militaire immédiatement, complètement et sans condition.

Elle doit retirer toutes ses troupes du territoire ukrainien et rechercher une solution diplomatique.

À nos amis et partenaires ukrainiens : je tiens à vous assurer que nous sommes à vos côtés en ce moment des plus sombres.

Nous soutenons la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

À la délégation russe : je vous assure que nous tiendrons les dirigeants de votre pays pleinement responsables de leurs actions destructrices.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ANDORRANNE

Monsieur le Président,

À la lumière des attaques militaires menées récemment en Ukraine, l'Andorre exprime sa plus grande préoccupation devant la dégradation de la situation de sécurité dans le pays et aux alentours.

Nous condamnons fermement le recours à la force et appelons au respect des principes du droit international, de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final de Helsinki.

L'Andorre est attachée à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et exprime sa pleine solidarité avec les autorités et la population ukrainiennes.

Nous demandons instamment à toutes les parties d'engager un dialogue et d'utiliser pleinement les voies diplomatiques et les mécanismes internationaux. Il n'est pas trop tard pour la diplomatie et un règlement pacifique, politique et durable du conflit dans l'est de l'Ukraine.

La diplomatie et le dialogue doivent prévaloir. Il est de notre responsabilité commune de trouver un moyen d'enrayer cette évolution militaire dramatique et d'éviter des souffrances à la population civile.

L'Andorre soutient fermement le précieux travail accompli par l'OSCE sur le terrain grâce à la Mission spéciale d'observation en Ukraine.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION NORVÉGIENNE

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Excellences,

La Norvège condamne fermement l'attaque de la Russie contre l'Ukraine, qui est totalement injustifiée, non provoquée et irresponsable. La Russie porte l'entière responsabilité de cette crise. Nous condamnons également la Biélorussie pour avoir facilité cette attaque.

Malgré tous les appels lancés à la Russie pour qu'elle change de cap et les efforts inlassables déployés pour trouver une solution diplomatique, un scénario cruel est devenu réalité. La Russie a assuré à plusieurs reprises qu'elle n'avait aucune intention d'attaquer l'Ukraine, ce qui s'est avéré n'être que des mensonges, de même que ses prétextes de génocide ou de menace que représenterait l'Ukraine.

Nous aurions attendu mieux de la Russie. Il est clair que cet acte de guerre irréfléchi n'est pas dans l'intérêt du peuple russe.

Cette attaque, qui constitue une grave violation du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies, est en totale contradiction avec les engagements pris par la Russie dans le cadre de l'OSCE. Elle constitue un acte d'agression contre un pays indépendant et pacifique, un pays qui a le soutien indéfectible de la Norvège.

La Norvège demande à la Russie de mettre fin aux attaques militaires et de retirer immédiatement, complètement et inconditionnellement toutes ses forces militaires d'Ukraine. Nous exhortons la Russie à agir avec dignité et à revenir au dialogue.

Nous demandons également à la Russie de respecter le droit international, notamment le droit international humanitaire, et d'assurer la protection des civils qui sont maintenant confrontés à de graves risques causés par l'attaque militaire russe.

En tant qu'État participant de l'OSCE, nous soutenons la Mission spéciale d'observation en Ukraine, et son personnel. Nous sommes très préoccupés par la sûreté et la

sécurité des observateurs. Nous attendons de la Russie qu'elle respecte le mandat de la Mission et qu'elle assure la sûreté et la sécurité du personnel.

Permettez-moi de conclure en réaffirmant le soutien indéfectible de la Norvège à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Toutes nos pensées vont au peuple ukrainien.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SLOVÈNE

La Slovénie s'associe à la déclaration prononcée précédemment au nom de l'Union européenne, mais permettez-moi de formuler quelques observations à titre national.

Il s'agit déjà de la troisième séance spéciale du Conseil permanent cette semaine, alors que nous voyons les événements en Ukraine et dans son voisinage se dérouler à une vitesse fulgurante.

Nous nous joignons à l'ensemble de la communauté de l'OSCE pour condamner dans les termes les plus forts l'agression militaire non provoquée et sans précédent perpétrée par la Russie et la Biélorussie contre l'Ukraine.

Cette agression survient après des semaines d'efforts diplomatiques intenses pour mettre fin aux menaces et à l'escalade. Aujourd'hui, on dit que la diplomatie a échoué. Mais Moscou a-t-il jamais vraiment cherché à ce qu'elle réussisse ? Ou s'agissait-il seulement d'un moyen de gagner du temps ?

À titre d'exemple, pendant des semaines, les plus hauts représentants russes ont affirmé que les troupes présentes à la frontière ukrainienne participaient simplement à des exercices de routine et que ceux qui suggéraient que la Russie préparait une invasion étaient ceux qui faisaient monter la tension. Ils ont même assuré personnellement que la Russie ne serait pas celle qui aggraverait la crise.

La responsabilité des images très inquiétantes qui nous parviennent aujourd'hui des villes ukrainiennes n'est pas imputable à un manque d'efforts diplomatiques, mais à deux États participants de l'OSCE, qui violent de manière flagrante le droit international, affichent un mépris total pour nos principes communs et démontrent qu'il ne faut absolument pas se fier à leurs engagements et à leurs assurances.

L'agression contre l'Ukraine, y compris la guerre cybernétique et hybride, constitue une menace directe pour la sécurité européenne et la stabilité mondiale. En ce moment même, elle met gravement en danger la vie de la population civile, tout en menaçant la sécurité des membres de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine.

À cet égard, nous trouvons particulièrement cynique qu'en début de semaine, dans cette même salle, la Russie ait expliqué que la décision de reconnaître certaines régions ukrainiennes était fondée sur des motifs humanitaires. Il n'y a jamais rien d'humanitaire dans une quelconque agression.

Nous demandons à la Russie d'en finir avec cette folie et de respecter ses engagements, de se conformer au droit international et de reprendre les consultations diplomatiques. Nous demandons au régime biélorusse de cesser d'être complice de cet acte ignoble.

La Slovénie réaffirme son soutien indéfectible à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et n'acceptera jamais un changement territorial ou politique comme conséquence de l'usage de la force. Nous soutiendrons toutes les mesures qui seront adoptées en réponse à cette invasion.

Monsieur le Président, je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE SAINT-MARIN

Monsieur le Président,

La République de Saint-Marin est horrifiée et consternée par les informations reçues ce matin.

Nous partageons les graves préoccupations de l'Union européenne et nous nous joignons à elle pour demander à la Fédération de Russie de faire cesser immédiatement les opérations militaires en cours, qui mettent en danger la paix et la sécurité internationales au niveau mondial.

Nous condamnons fermement le recours à la guerre et à la violence, et déplorons toute action contraire au droit international et au droit international humanitaire. La guerre n'apporte pas de solutions, mais uniquement des souffrances aux populations touchées, des tragédies et des destructions.

Saint-Marin lance un appel fort pour que les actes de guerre entrepris par la Fédération de Russie cessent immédiatement dans l'intérêt commun de la paix, et qu'un dialogue renouvelé sur la sécurité commune reprenne immédiatement.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, « Toutes les questions, y compris les plus insolubles – peuvent et doivent être traitées et résolues dans un cadre diplomatique ».

Saint-Marin demande de recourir aux organisations internationales, et en particulier aux divers mécanismes de l'OSCE qui sont à notre disposition, afin de garantir l'assistance humanitaire aux civils concernés et la sécurité de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine.

Nous rejetons la guerre sous toutes ses formes et soutenons toute initiative diplomatique multilatérale ou bilatérale reposant sur les principes de la promotion du dialogue et de la paix, de la défense des droits humains et du droit international.

Saint-Marin réaffirme son soutien à la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci, Monsieur le Président.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LITUANIENNE

Monsieur le Président,
Chers collègues,

La Lituanie s'associe pleinement à la déclaration prononcée par l'Union européenne. En raison de la gravité de la situation et de son importance primordiale pour la paix et la sécurité mondiales, permettez-moi de formuler quelques observations à titre national.

Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président, d'avoir convoqué d'urgence notre séance d'aujourd'hui. Nous saluons la Présidence polonaise de l'OSCE et son rôle moteur au cours des dernières semaines et des derniers mois pour tenter de maintenir la paix et la sécurité dans notre région.

Le 24 février est malheureusement entré dans l'histoire européenne comme un jour tragique :

- Un jour où la Russie a transgressé de manière flagrante l'ordre international fondé sur des règles ;
- Un jour où la Russie a détruit de manière honteuse tous nos efforts pour construire la paix et la sécurité en Europe ;
- Un jour où une effroyable intervention militaire contre une nation européenne souveraine a été lancée sur le sol européen.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine a commencé il y a huit ans. Elle était menée en secret par des soldats ne portant aucun insigne. Aujourd'hui, tous les insignes sont visibles et les masques sont tombés. Le droit international, notamment la Charte des Nations Unies, l'Acte final de Helsinki, la Charte de Paris et le mémorandum de Budapest, est clairement bafoué.

De plus, le régime illégitime de Minsk s'est rendu complice de l'agression du Kremlin en mettant son territoire à disposition.

Malheureusement, la Russie a abandonné une solution diplomatique et a choisi une grave escalade et une action militaire.

Nous devons nous assurer que le commanditaire de cette attaque criminelle contre l'Ukraine en paiera le prix. Les conséquences doivent être extrêmement lourdes afin de dissuader la Russie et la Biélorussie de commettre des actes semblables à l'avenir.

L'attaque menée aujourd'hui par la Russie contre l'Ukraine est un crime d'agression, comme le prévoit le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Elle constitue une violation flagrante du droit international et des principes fondamentaux de l'ordre international fondé sur des règles.

La Russie porte l'entière responsabilité de cet acte d'agression et de toutes les destructions et pertes de vies qu'il entraînera. La communauté internationale ne devrait pas l'oublier et ne l'oubliera jamais.

Nous demandons fermement à la Russie de cesser immédiatement son agression militaire et de retirer toutes ses forces de l'ensemble du territoire ukrainien souverain, ainsi que de la Biélorussie.

Je pense que les membres des services de la diplomatie et de l'État en Russie ainsi que la population russe dans son ensemble comprennent ce qui se passe. Je veux croire qu'ils ne souhaitent pas être complices de cette violation flagrante du droit international. Je les appelle à se mobiliser et à s'exprimer. L'histoire nous a enseigné une leçon : les agresseurs ne gagnent jamais. Ils perdent toujours.

Ce matin, dans une déclaration publiée conjointement avec la Lettonie et l'Estonie, la Lituanie a exprimé son ferme soutien à l'Ukraine et à son peuple. La Lituanie se tient aux côtés du peuple ukrainien ainsi que de ses institutions et représentants démocratiquement élus. Nous savons, par notre propre expérience, que la liberté et la démocratie ne peuvent pas être considérées comme acquises, mais qu'elles doivent être défendues, chaque jour et par tous.

La Lituanie, l'Union européenne et nos partenaires transatlantiques ont indiqué clairement, dès le départ et au plus haut niveau politique, que toute nouvelle agression militaire contre l'Ukraine aurait des conséquences majeures et des coûts élevés. L'Union européenne a fait un premier pas en adoptant des sanctions. Plus tard dans la journée, ses dirigeants se réuniront pour un Conseil européen extraordinaire à Bruxelles. D'autres mesures restrictives sectorielles et individuelles, entièrement coordonnées avec nos partenaires transatlantiques animés du même esprit, suivront.

La communauté internationale devrait faire tout son possible pour résoudre cette situation sans précédent. Nous devons veiller à ce que l'agresseur soit écarté de toutes les décisions prises au sein des organisations internationales à cet égard.

Nous devons continuer à fournir à l'Ukraine tout le soutien possible sur le plan politique, économique, financier, militaire et humanitaire. L'Ukraine combat pour défendre notre civilisation et nous ferons front ensemble.

La Lituanie soutient fermement l'Ukraine, son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous soulignons notre soutien indéfectible aux aspirations européennes et euro-atlantiques de l'Ukraine, qui appartient à la famille européenne des nations. Les tentatives de la Russie de la priver de sa souveraineté et de son droit de prendre ses propres décisions sont absolument inacceptables, et sont vouées à l'échec.

Слава Україні.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION MONÉGASQUE

Monsieur le Président,
Excellences,
Chers Collègues,

La Principauté de Monaco est extrêmement préoccupée par la détérioration de la situation en Ukraine.

Monaco attache la plus haute importance au respect du droit international, de la Charte des Nations Unies, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de tous les États membres ainsi qu'au principe central du règlement pacifique des différends.

Le droit international est le seul fondement d'un ordre mondial sur, au sein duquel peuvent prévaloir la paix, le développement et les droits humains.

Le respect des droits de l'homme, du droit international humanitaire et la protection de la population civile doivent être la priorité. Tout doit être mis en œuvre pour éviter des conséquences humanitaires désastreuses, y compris de larges mouvements de populations. La Principauté de Monaco se tient aux côtés de la population de l'Ukraine en ces heures tragiques.

Le règlement des différends par la force n'engendrera de victoire pour personne.

Monaco soutient pleinement les efforts de la Présidence en exercice et de toutes les structures de l'OSCE visant à faire cesser au plus vite les opérations militaires et à renouer la voie du dialogue.

Je vous remercie.



1358^e séance plénière

Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LETTONE

Monsieur le Président,
Madame la Secrétaire générale,

Je vous remercie d'avoir convoqué rapidement cette séance renforcée du Conseil permanent.

La Lettonie souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne prononcée par Joseph Borell, à laquelle je souhaite ajouter quelques observations à titre national.

Tôt ce matin, une agression militaire et une attaque non provoquée de grande envergure ont été lancées contre l'Ukraine par la Fédération de Russie. Ces actions font suite à une décision du Président russe, Vladimir Poutine, annoncée lundi, de reconnaître l'indépendance des territoires ukrainiens de Louhansk et de Donetsk et d'y déployer des troupes. Ces troupes pénètrent en Ukraine à partir du territoire de la Fédération de Russie, de la Biélorussie et des territoires ukrainiens temporairement occupés par la Russie. Nous condamnons fermement la Biélorussie pour avoir permis cette attaque, devenant ainsi elle-même un agresseur.

Les hauts responsables lettons ont condamné fermement l'agression russe. C'est la Russie, et la Russie seule, qui a choisi l'escalade. Cette guerre est menée par la Russie contre l'Ukraine pacifique, indépendante et démocratique, ainsi que contre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Elle constitue une violation brutale par la Russie de la Charte des Nations Unies, de l'Acte final de Helsinki, de la Charte de Paris et du mémorandum de Budapest. Elle contrevient également aux accords de Minsk, dont la Russie est signataire. La Russie a violé toutes les normes et tous les principes pertinents du droit international, même ses normes impératives interdisant l'agression et l'usage de la force.

Il s'agit donc d'une guerre de la Russie contre la démocratie et les valeurs démocratiques. Il s'agit d'une guerre du Kremlin contre le monde entier, contre nous tous, et nous devons tous nous y opposer.

Nous demandons à la Russie de cesser immédiatement son action militaire et de retirer ses forces d'Ukraine et de son voisinage, de respecter pleinement le droit international humanitaire et de permettre une assistance et un accès sécurisés et sans entrave à toutes les

personnes dans le besoin. Nous demandons au peuple russe de tenir le Kremlin responsable de cette action honteuse.

La guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine ne contrevient pas seulement au droit international et à tous les engagements internationaux auxquels la Russie elle-même a souscrit, mais constitue également un crime contre le peuple ukrainien. La Russie se tient clairement du mauvais côté de l'histoire et tous ceux qui mènent ou soutiennent cette guerre seront jugés et punis des plus sévèrement. Il n'y aura pas d'impunité pour les crimes de guerre commis contre l'Ukraine [par la Russie et la Biélorussie] et la communauté internationale y veillera.

La Lettonie exprime son plein soutien à la Présidence et à la Secrétaire générale de l'OSCE pour tous les efforts qu'elles déploient afin de désamorcer le conflit. Elle exprime également son plein soutien à la Mission spéciale d'observation de l'OSCE pour le travail qu'elle accomplit sur le terrain, elle qui est les yeux et les oreilles de la communauté internationale sur place, et nous remercions la Secrétaire générale de l'OSCE et l'Observateur en chef, l'Ambassadeur Çevik, d'accorder la priorité à la sûreté et à la sécurité du personnel de l'Organisation.

La communauté internationale doit soutenir fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine indépendante. La Lettonie maintiendra toujours son plein soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris de ses eaux territoriales. Les pays démocratiques et les institutions internationales, dont l'Union européenne et l'OTAN, restent fermes dans leur position contre l'agression et l'impérialisme russes, ainsi qu'en ce qui concerne la fourniture d'un soutien à l'Ukraine. Il nous faut apporter d'urgence toutes sortes de soutiens au peuple ukrainien pour lui permettre de se défendre.

En cette période difficile, nous sommes unis à ses côtés.

Chers amis ukrainiens, la Lettonie joue son rôle et elle est prête à faire tout ce qu'il faut pour vous aider et vous soutenir, mettre fin à la guerre illégale que le Kremlin mène contre vous avec le soutien de la Biélorussie et veiller à ce que les crimes commis contre l'Ukraine par la Fédération de Russie et la Biélorussie ne restent pas impunis. Nous nous assurerons que l'agresseur paiera le prix le plus élevé possible.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous prie de joindre ma déclaration au journal de la séance.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1358
24 February 2022
Annex 34

FRENCH
Original: ENGLISH

1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AZERBAÏDJANAISE

Monsieur le Président,

La situation en Ukraine et dans son voisinage est une source de préoccupation extrême. La très nette aggravation de la crise menace la paix et la sécurité de l'ensemble de l'espace de l'OSCE et ébranle notre vision commune de la sécurité européenne.

L'Azerbaïdjan regrette profondément que l'escalade actuelle semble déjà avoir fait des victimes. Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles des personnes qui ont perdu la vie ou qui ont été blessées.

La situation doit être réglée par des moyens diplomatiques pacifiques en pleine conformité avec les normes et les principes du droit international régissant les relations interétatiques, notamment le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières, ainsi que de la sécurité égale et indivisible en Europe sans lignes de division, tels qu'énoncés dans l'Acte final de Helsinki. Tous les États participants de l'OSCE se sont engagés à se conformer à ces principes dans leurs relations réciproques.

À ce stade critique, le dialogue revêt plus d'importance que jamais. Nous appelons à ce qu'un dialogue soit instauré sans retard afin d'éviter que la situation ne continue de s'aggraver et de nuire à la sécurité et à la stabilité dans l'espace de l'OSCE.

Merci, Monsieur le Président.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION MALTAISE

Je vous adresse ce message au nom de l'honorable Evarist Bartolo, Ministre des affaires étrangères et européennes, qui est actuellement à bord d'un avion pour rentrer dans son pays.

Permettez-moi tout d'abord de remercier la Présidence polonaise d'avoir convoqué cette séance renforcée urgente du Conseil permanent avec la participation de représentants des capitales au plus haut niveau. À la suite de la déclaration de l'Union européenne, à laquelle nous nous associons pleinement, je voudrais ajouter quelques brèves observations à titre national.

Malte condamne fermement l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Fédération de Russie, qui a fait plusieurs victimes. Nous condamnons également la participation de la Biélorussie à cette agression contre l'Ukraine.

De tels actes constituent une violation flagrante du droit international, une attaque claire contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi qu'un mépris total pour tous les appels lancés et tentatives effectuées en vue de désamorcer la crise.

Il ne s'agit pas seulement d'une attaque contre l'Ukraine, mais d'une attaque contre chacun d'entre nous et contre les valeurs sur lesquelles l'OSCE est construite, qui risque de réduire à néant les efforts de nos prédécesseurs et de la communauté internationale qui ont travaillé sans relâche pour parvenir à l'Acte final de Helsinki en 1975, et au reste de l'acquis de l'OSCE.

Nous exprimons notre entière solidarité avec le Gouvernement et le peuple ukrainiens face à cette agression flagrante et sans précédent sur le sol européen.

C'est un jour sombre pour la communauté internationale, car la force militaire l'a emporté sur le dialogue et la diplomatie, au détriment de la vie et des moyens de subsistance de millions de civils innocents. Cela va totalement à l'encontre de ce que représente l'OSCE.

Nous n'accepterons jamais une telle situation.

À cet égard, nous nous joignons à nos partenaires pour demander avec la plus grande détermination à la Russie de cesser immédiatement ses opérations militaires, de retirer sans condition toutes ses forces d'Ukraine et de revenir à la table des négociations.

L'OSCE reste une plateforme très pertinente pour le dialogue, la paix et la stabilité dans notre région. Nous demandons à la Russie de revenir à la table des négociations en vue de mener un véritable dialogue sur l'architecture de sécurité européenne.

Nous saluons également le travail effectué par la Mission spéciale d'observation en Ukraine et le courage du personnel chargé de remplir le mandat de la Mission, malgré les dangers auxquels il est confronté. Par conséquent, nous demandons à la Russie d'assumer ses responsabilités en garantissant la sécurité de la Mission et de son personnel.

En conclusion, Malte réaffirme son soutien indéfectible à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et appelle à une résolution pacifique du conflit. Il n'est pas encore trop tard pour que la diplomatie l'emporte.

Monsieur le Président, je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1358
24 February 2022
Annex 36

FRENCH
Original: ITALIAN

1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ITALIENNE

Monsieur le Président,

L'Italie souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques observations à titre national.

L'Italie condamne l'attaque de la Russie contre l'Ukraine, qui est injustifiée et injustifiable. Un tel usage de la force et de la coercition n'a pas sa place au XXI^e siècle.

Les actions militaires non provoquées et injustifiées de la Russie mettent en danger la vie d'innombrables civils, constituent une grave violation du droit international, de la Charte des Nations Unies et des engagements pris dans le cadre de l'OSCE, et compromettent la sécurité et la stabilité européennes et mondiales.

Il est déplorable que, malgré les efforts internationaux menés sans relâche et les nombreux appels à la diplomatie, la Russie ait choisi la voie de la guerre contre un pays souverain et indépendant. Nous condamnons également la collaboration de la Biélorussie dans cette attaque.

L'Italie demande à la Russie de cesser immédiatement son opération militaire, de retirer ses forces armées d'Ukraine et de respecter pleinement la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine.

Nous collaborons avec nos partenaires pour réagir immédiatement de manière unie et résolue.

L'Italie salue et soutient pleinement les efforts entrepris par la Présidence polonaise et la Secrétaire générale afin que l'Organisation puisse agir efficacement face à une remise en cause sans précédent des principes et des engagements communs sur lesquels elle repose.

Nous réaffirmons notre soutien total à la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine et remercions nos observateurs pour leur travail. Nous demandons que tout soit mis en œuvre pour assurer la sécurité et la sûreté des membres de la Mission.

L'Italie réaffirme son soutien indéfectible à la pleine souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et se tient aux côtés des institutions et du peuple ukrainiens en cette période dramatique.

Monsieur le Président, je vous demande formellement de joindre au journal de la séance la présente déclaration, que le Ministre, M. Di Maio, n'a pas pu prononcer, le Conseil suprême de défense italien étant actuellement en session.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION PORTUGAISE

Monsieur le Président,
Excellence,

Je vous remercie de me donner la parole et d'avoir convoqué cette séance d'urgence.

En cette heure grave, je voudrais exprimer notre entière solidarité avec les autorités et le peuple ukrainiens. Toutes nos pensées les accompagnent.

En complément de la déclaration de l'Union européenne, je voudrais ajouter quelques observations.

Premièrement, nous condamnons fermement l'agression militaire lancée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine et réaffirmons notre soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. L'offensive militaire russe constitue une grave violation du droit international, de la Charte des Nations Unies, de nos engagements communs convenus dans le cadre de l'OSCE et des principes fondamentaux sur lesquels repose l'ordre international fondé sur des règles.

Deuxièmement, la Russie devrait cesser immédiatement son agression non provoquée, retirer toutes ses forces de l'ensemble du territoire ukrainien et respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Je voudrais reprendre les mots du Secrétaire général de l'ONU : « Donnez une chance à la paix. Trop de gens sont déjà morts. »

Troisièmement, nous sommes profondément préoccupés par les conséquences humanitaires désastreuses qui résultent des actions militaires. Le droit international humanitaire doit être pleinement respecté.

Monsieur le Président,
Excellence,

Le Portugal est fermement opposé à l'agression menée actuellement par la Russie, avec l'implication de la Biélorussie, contre l'Ukraine. Une action unilatérale menée en violation de la Charte des Nations Unies et des normes internationales fondamentales n'est

pas acceptable. Soyez certains que la communauté internationale répondra de manière décisive et que les responsables devront faire face aux conséquences.

Avec l'agression actuelle, la Russie ne traite pas ses problèmes de sécurité, et aucun État participant ne pourra jamais traiter un problème de sécurité par une agression militaire.

L'OSCE a été créée en vue de prévenir les conflits ainsi que de préserver la paix et la stabilité. Animés par l'esprit de Helsinki, nous disposons ici d'une plateforme et des instruments nécessaires pour faire face aux situations de crise et aux problèmes de sécurité. Le seul élément essentiel qui fait défaut est la volonté politique. Nous soutenons pleinement les efforts de la Présidence et espérons que la fenêtre de dialogue offerte par cette Organisation sera utilisée à bon escient.

Merci.



1358^e séance plénière

Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION BULGARE

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Nous remercions la Présidence polonaise d'avoir convoqué cette séance à un moment critique pour l'ordre international fondé sur des règles et la sécurité de l'Europe en particulier. La Bulgarie souscrit à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne par le Haut Représentant M. Borell et soutient pleinement les déclarations du Président en exercice faites plus tôt dans la journée. En outre, nous souhaitons ajouter les observations ci-après à titre national.

La Bulgarie condamne dans les termes les plus forts l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. Il s'agit d'une violation flagrante du droit international et des engagements pris par la Russie dans le cadre de l'OSCE, et d'une menace grave à la sécurité et à la stabilité européennes et mondiales. Malgré les efforts de la communauté internationale, la Russie a refusé la voie de la diplomatie et choisi au contraire celle de l'agression armée contre un pays souverain et indépendant.

Nous condamnons également la participation de la Biélorussie à l'attaque menée contre l'Ukraine et lui demandons de se conformer à ses obligations internationales.

Nous demandons à la Russie de cesser immédiatement les hostilités, de retirer sans condition ses forces armées et de respecter pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.

La Russie porte l'entière responsabilité des pertes en vies humaines et des souffrances humanitaires causées par son agression. Nous lui demandons, ainsi qu'aux formations armées qu'elle soutient, de respecter le droit international humanitaire. Nous lui demandons également d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel de l'OSCE en Ukraine, notamment celui de la Mission spéciale d'observation.

La Bulgarie réaffirme son soutien indéfectible à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières et de ses eaux territoriales internationalement reconnues. Nous nous tenons fermement aux côtés du peuple ukrainien,

notamment de la communauté bulgare sur place, alors qu'ils font face à cette crise sans précédent.

La Bulgarie prendra part à l'aide politique, financière et humanitaire que l'Union européenne continuera d'apporter à l'Ukraine.

Nous réaffirmons par ailleurs notre soutien indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie et de la République de Moldavie.

Monsieur le Président, je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CHYPRIOTE

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier la Présidence polonaise d'avoir convoqué cette séance.

La République de Chypre s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne. Je voudrais ajouter quelques brèves observations à titre national.

La République de Chypre condamne l'agression russe contre l'Ukraine, qui viole la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Compte tenu de notre propre expérience, nous estimons que les actions qui violent de manière flagrante le droit international, ainsi que les principes et les engagements de l'OSCE, et qui nuisent à la sécurité et à la stabilité européennes, n'ont pas lieu d'être au XXI^e siècle.

Chypre appelle à cesser d'urgence les opérations militaires afin d'éviter de nouvelles pertes de vies humaines et demande instamment un retour à la diplomatie et au dialogue.

Il est impératif de respecter pleinement le droit international humanitaire ainsi que d'assurer un accès humanitaire sécurisé et sans entrave et de porter assistance à toutes les personnes dans le besoin.

La République de Chypre réaffirme son soutien à la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et nous exprimons notre solidarité sincère au peuple ukrainien.

Enfin, la République de Chypre réaffirme son opposition à toute sécession, reconnaissance ou soutien à la sécession et à toute forme d'annexion.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Merci.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1358
24 February 2022
Annex 40

FRENCH
Original: ENGLISH

1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SLOVAQUE

Monsieur le Président,

La Slovaquie souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne et souhaite faire quelques observations supplémentaires à titre national.

La Slovaquie condamne des plus fermement la décision du Président Poutine de lancer une attaque de grande envergure contre notre voisine, l'Ukraine, et son peuple.

Cette attaque irresponsable et non provoquée constitue une violation flagrante du droit international et des accords internationaux, notamment de la Charte des Nations Unies, de l'Acte final de Helsinki, de la Charte de Paris et du mémorandum de Budapest, ainsi qu'une grave menace pour la sécurité européenne.

Ces actions militaires de la Russie doivent cesser immédiatement, les forces russes doivent être retirées séance tenante du territoire ukrainien, et la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine doivent être respectées et rétablies.

La Slovaquie réaffirme son soutien inébranlable à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Nous sommes aux côtés du peuple ukrainien en ce moment terrible.

Monsieur le Président,
Chers collègues,

L'OSCE est et reste l'enceinte appropriée pour examiner les préoccupations de sécurité que tout État participant pourrait avoir.

Nous sommes fermement convaincus qu'il n'y a pas d'autres solutions que la diplomatie et un dialogue digne de ce nom pour dissiper les préoccupations de tout État participant en matière de sécurité.

À cet égard, la Slovaquie accueille avec satisfaction et soutient vigoureusement le Dialogue renouvelé de l'OSCE sur la sécurité européenne, qui a été lancé le 8 février à Vienne à l'initiative de la Présidence polonaise.

Malheureusement, les actes commis récemment par la Russie confirment qu'elle a tourné le dos à la diplomatie et au dialogue pour emprunter la voie de l'agression contre un pays souverain et indépendant.

Dans ce contexte, permettez-moi de souligner l'importance de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine et du travail qu'accomplissent ses courageux observateurs, en particulier à ce point critique atteint aujourd'hui. Il est primordial que la Mission poursuive son travail. La Russie porte l'entière responsabilité de la sûreté et de la sécurité de la Mission.

Merci de votre attention.

Monsieur le Président, je souhaiterais que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE

Monsieur le Président,

Merci d'avoir convoqué cette réunion à un moment aussi critique.

L'assaut militaire lancé par la Fédération de Russie contre l'Ukraine est inacceptable. Nous rejetons cet assaut, comme nous avons rejeté la décision de reconnaître les « républiques » séparatistes de Donetsk et de Louhansk.

Cet assaut constitue une violation flagrante du droit international et contrevient aux accords de Minsk. Il fait peser une grave menace sur la sécurité et la stabilité de notre région et du monde.

Nous restons déterminés et continuerons de contribuer à préserver la souveraineté, l'unité politique et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, incluant la Crimée et le Donbass.

Nous demandons à la Russie de mettre fin à cet assaut illicite et de revenir sur la voie du dialogue et de la diplomatie.

Il est grand temps de respecter les engagements pris dans le cadre de l'OSCE, notamment ceux qui sont énoncés dans l'Acte final de Helsinki, la Charte de Paris et le Document d'Istanbul.

Mon pays est disposé à coopérer avec toutes les parties pour faciliter un règlement pacifique de cette crise.

Pour terminer, je tiens à souligner le rôle de la Mission spéciale d'observation en Ukraine et l'importance d'assurer la sûreté et la sécurité des observateurs.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LIECHTENSTEINOISE

Monsieur le Président,

Le Liechtenstein remercie la Présidence polonaise d'avoir convoqué cette séance renforcée du Conseil permanent et des efforts qu'elle déploie pour faire face à l'évolution extrêmement préoccupante de la situation en Ukraine.

Nous nous associons aux autres intervenants pour condamner dans les termes les plus forts l'action militaire menée par la Russie contre l'Ukraine. Cette attaque constitue une violation flagrante du droit international et un manquement aux règles fondamentales de l'ordre international, y compris aux principes de base de l'OSCE. Elle marque malheureusement l'entrée dans une nouvelle phase de l'histoire de l'Europe et met les vies de millions de personnes – des enfants, des femmes et des hommes – gravement en danger.

Le Liechtenstein demande à la Fédération de Russie de cesser immédiatement les hostilités et de retirer ses forces armées. La violation persistante du principe du non-recours à la force est particulièrement grave car elle a des conséquences humanitaires tragiques et un profond impact sur les fondements de l'ensemble de l'ordre européen de sécurité. Le Liechtenstein demande que le droit international humanitaire soit respecté et que les civils soient protégés. Nous devons continuer d'accorder la plus grande attention à l'impact humanitaire considérable des faits qui se produisent actuellement.

Le Liechtenstein rappelle par ailleurs sa condamnation de la reconnaissance en tant qu'États indépendants, par la Fédération de Russie, des zones des oblasts de Donetsk et de Louhansk n'étant pas sous le contrôle du Gouvernement. Nous nous associons aux autres intervenants pour demander à la Fédération de Russie de revenir sur sa décision et à la table des négociations.

Monsieur le Président,

Nous exprimons notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement ukrainiens. Le Liechtenstein souligne qu'il soutient fermement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que l'inviolabilité de ses frontières et son droit de déterminer ses propres relations avec d'autres États.

Le Liechtenstein appelle de nouveau à désamorcer rapidement la situation et à engager un dialogue constructif sur la base du droit international. Nous restons convaincus que l'OSCE peut et doit jouer un rôle important dans ce contexte. Nous réaffirmons par conséquent notre ferme soutien aux efforts déployés par la Présidence polonaise en vue d'utiliser la plateforme de dialogue de l'OSCE pour contribuer à apaiser la situation. Je tiens également à souligner notre appréciation pour l'important travail accompli sur le terrain par l'Organisation et, en particulier, par la Mission spéciale d'observation en Ukraine.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance.

Je vous remercie.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION GRECQUE

Merci, Monsieur le Président.

Dans le prolongement de la déclaration présentée par l'Union européenne, que nous soutenons pleinement, je tiens à remercier chaleureusement la Présidence polonaise qui a pris rapidement la décision de convoquer la séance d'aujourd'hui. Les faits dramatiques survenus en Ukraine placent la communauté internationale face à ses responsabilités en matière de défense de la paix et de la sécurité en Europe.

Permettez-moi tout d'abord de souligner que la Grèce condamne sans équivoque l'agression de la Russie contre l'Ukraine et sa décision de reconnaître comme indépendantes les régions ukrainiennes séparatistes de Donetsk et de Louhansk.

Ces actions constituent une violation flagrante des principes fondamentaux du droit international, des engagements que nous avons pris dans le cadre de l'OSCE et des accords de Minsk.

Les principes fondamentaux de la politique étrangère grecque sont le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de tous les États, ainsi que le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations internationales.

En outre, le révisionnisme et le comportement illégal des États mettent des vies humaines en danger. À cet égard, nous sommes extrêmement préoccupés par la sécurité de la population ukrainienne, parmi laquelle vit une communauté grecque établie de longue date et comptant plus de 100 000 membres.

La Grèce a décidé non seulement de maintenir son ambassade à Kiev mais aussi de renforcer son personnel au consulat général de Grèce à Marioupol, à quelques kilomètres seulement de la ligne de contact. Ces décisions sont l'expression de notre soutien indéfectible à la souveraineté de l'Ukraine et de notre volonté de fournir une assistance immédiate aux membres de la communauté grecque. Dans le même temps, les observateurs grecs de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine continuent d'exercer leurs fonctions.

La Grèce n'aura de cesse d'insister sur le fait que le dialogue est le seul moyen de résoudre les différends. Le recours à la force ne fait que reporter les problèmes et ouvre de nouvelles blessures difficiles à cicatriser.

C'est pourquoi nous demandons à la Russie de donner une véritable chance au dialogue en cessant immédiatement ses opérations militaires et en retirant ses forces militaires d'Ukraine.

D'ici là, nous notons qu'il est primordial que le droit international humanitaire soit pleinement respecté et que l'assistance aux personnes dans le besoin en Ukraine soit assurée. Nous insistons également sur la nécessité d'assurer la sécurité de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE.

Enfin, nous tenons à exprimer notre soutien au format Normandie et au Groupe de contact trilatéral et notre conviction que nous devrions utiliser pleinement les outils, procédures et mécanismes disponibles au sein de l'Organisation, y compris le Dialogue renouvelé de l'OSCE sur la sécurité européenne.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION HONGROISE

Monsieur le Président en exercice,
Madame la Secrétaire générale,
Chers collègues,

Nous nous associons pleinement à la déclaration de l'Union européenne, mais je souhaite faire quelques observations à titre national. Je remercie la Présidence polonaise d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui compte tenu de l'attaque militaire en Ukraine.

La Hongrie soutient l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Le Premier Ministre M. Orbán l'a clairement exprimé au Président Zelenskyy lors de leur conversation téléphonique. Nous avons également convoqué l'Ambassadeur russe ce matin pour lui faire part de notre position.

Nous soulignons qu'il importe de respecter pleinement le droit international et les accords internationaux, ainsi que les principes fondamentaux consacrés dans la Charte des Nations Unies, l'Acte final de Helsinki, la Charte de Paris et le Mémorandum de Budapest.

La guerre est évidemment le pire scénario possible et nous regrettons que tous les efforts diplomatiques déployés n'aient pas permis de l'éviter. Bien qu'une solution politique semble de moins en moins probable, nous ne devons pas perdre l'espoir de parvenir à un règlement négocié. Nous demandons instamment l'arrêt immédiat des opérations militaires.

En tant que pays voisin, cette guerre représente évidemment un grand risque pour notre sécurité. Nous avons mis à jour nos protocoles et sommes prêts à faire face à la situation de crise humanitaire émergente ainsi qu'à accepter les réfugiés qui souhaitent quitter l'Ukraine. Nous maintenons le fonctionnement de toutes nos représentations en Ukraine, y compris notre ambassade à Kiev.

Nous regrettons vivement que la Mission spéciale d'observation en Ukraine doive être évacuée, mais nous comprenons que, dans les circonstances actuelles, cette démarche soit la plus sage.

Enfin, permettez-moi de souligner que la Hongrie continue de soutenir fermement l'unité de l'Union européenne et de l'OTAN ainsi que notre position unifiée, notamment les mesures à prendre face à cette situation.

Je vous prie de joindre ma déclaration au journal de la séance.

Merci de votre attention.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CROATE

Monsieur le Président,

La Croatie s'associe pleinement à la déclaration prononcée conjointement au nom des États membres de l'Union européenne, à laquelle j'ajouterais de brèves observations à titre national.

D'emblée, je remercie la Présidence polonaise d'avoir convoqué cette séance.

La Croatie condamne fermement l'agression militaire sans précédent perpétrée par la Russie contre l'Ukraine. Cette invasion non provoquée et injustifiée constitue une violation flagrante du droit international. Elle met gravement en danger la sécurité européenne et mondiale, ainsi que la stabilité. Elle fragilise l'ordre mondial fondé sur des règles.

Nous exprimons notre solidarité avec le peuple ukrainien et réaffirmons notre soutien constant et de principe à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Nous soulignons de nouveau que la sécurité européenne repose sur le droit international et les principes et engagements clés énoncés dans la Charte des Nations Unies, l'Acte final de Helsinki de l'OSCE et tous les autres documents adoptés ultérieurement par l'OSCE. Ces textes sont juridiquement contraignants pour la Russie, de même que pour tous les États réunis ici. Tous les États doivent les respecter.

Nous sommes gravement préoccupés par les pertes de vies humaines en Ukraine et par la crise humanitaire imminente qui évolue sous nos yeux. Nous demandons instamment à la Russie de revenir immédiatement sur ses décisions, de cesser toute action militaire, de se retirer et de respecter les obligations qu'elle a contractées en vertu du droit international.

Merci.



1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION IRLANDAISE

Merci, Monsieur le Président.

Je vous remercie d'avoir convoqué cette séance essentielle, pour laquelle vous avez notre plein soutien, de même que pour tous vos efforts concernant cette crise.

L'Irlande souscrit pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne, et souhaite formuler les observations ci-après à titre national.

L'Irlande condamne l'attaque injustifiée et non provoquée perpétrée par la Russie contre l'Ukraine. Nous sommes aux côtés du peuple ukrainien et demandons à la Russie de cesser immédiatement ses opérations militaires. Nous avons toujours appelé à la retenue et à la diplomatie ; le recours de la Russie à une tentative de conquête militaire est révoltant. L'Irlande continuera de chercher à protéger l'ordre international fondé sur des règles et de faire en sorte que la Russie rende des comptes pour ses actions.

Nous assistons à une violation flagrante des principes du droit international et des normes humanitaires. En tant qu'États participants et pays souverains, nous nous sommes engagés à plusieurs reprises à respecter notre intégrité territoriale respective. Nous nous sommes également engagés à résoudre les conflits et à nous abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force. Nous nous sommes engagés à faire en sorte que de tels actes de violence commis au nom d'un État ne se reproduisent plus jamais en Europe. Il est inacceptable qu'un État impose unilatéralement sa volonté à un autre.

Nous continuons à soutenir fermement la Mission spéciale d'observation en Ukraine et saluons le travail qu'elle a accompli depuis sa création. Nous soulignons que la sûreté et la sécurité des observateurs doivent être assurées. Nous constaterons une nouvelle fois que les civils sont les plus touchés. Il faut garantir un passage sécurisé pour tous ceux qui en ont besoin et faciliter l'accès à l'aide humanitaire.

Le mépris absolu de la Russie pour la perte inévitable de vies humaines et la souffrance humaine résultant de ses actions, ainsi que pour les droits et libertés qui garantissent la dignité humaine, est écœurant. Aujourd'hui, plus que jamais, ceux d'entre nous qui défendent la liberté doivent être solidaires. Permettez-moi de conclure en

réaffirmant que nous continuons de soutenir sans réserve la souveraineté, l'intégrité territoriale et le droit de l'Ukraine à choisir sa propre politique étrangère et de sécurité.

Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

1358^e séance plénière
Journal n° 1358 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Monsieur le Président,

Le 24 février 2022, le Président de la Fédération de Russie, agissant dans le cadre de ses pouvoirs et avec l'aval de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, a pris la décision d'utiliser les forces armées du pays dans le cadre d'une opération militaire spéciale visant à défendre la République populaire de Donetsk (RPD) et la République populaire de Lougansk (RPL). Il ne s'agit bien entendu pas d'une guerre, contrairement à ce que nombre de participants à la discussion d'aujourd'hui affirment. Il n'est procédé à aucun tir de missile, aucune frappe aérienne et aucun tir d'artillerie contre les villes d'Ukraine ou contre la population civile. Une opération spéciale est en cours, dans le cadre de laquelle des armes de précision sont déployées dans le but de rendre inopérantes des infrastructures militaires qui avaient été utilisées dans le but de militariser l'Ukraine et dont le régime à Kiev s'est servi, d'une manière ou d'une autre, pour soutenir sa cruelle opération punitive menée contre la population civile dans le sud-est de l'Ukraine. Les positions du personnel militaire des forces armées ukrainiennes qui a déposé les armes ne sont pas attaquées.

La principale menace pour la population civile ne vient pas actuellement des forces armées de la Fédération de Russie, de la RPD ou de la RPL, mais des actions des formations militaires et paramilitaires ukrainiennes nationalistes qui échappent à l'autorité des dirigeants à Kiev et sont capables de toutes les provocations.

Ces événements ont été précédés d'une aggravation drastique de la situation sur le territoire des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk depuis le 17 février. Des unités des forces armées ukrainiennes stationnées sur place sont passées de nouveau à l'offensive le long de l'ensemble de la ligne de contact et se sont livrées à d'intenses combats avec les forces armées des deux Républiques. Les forces armées ukrainiennes ont repris leurs tirs d'artillerie de gros calibre et ont traversé également le Siverskyi Donets pour tenter de s'emparer de nouvelles positions. Les autorités ukrainiennes ont donc démonstrativement exclu toute possibilité de dialogue politique et diplomatique avec la RPD et la RPL en essayant une nouvelle fois de régler le « problème du Donbass » par la force.

Ces derniers jours, la Russie a accueilli des dizaines de milliers de réfugiés, pour l'essentiel des femmes, des enfants et des personnes âgées, touchés par les bombardements.

Toute cette situation a conduit les autorités des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk à demander, comme elles en avaient le droit en leur qualité d'États souverains, l'assistance du dirigeant de la Fédération de Russie pour mettre fin à la violence armée déclenchée par le Gouvernement ukrainien sur les territoires des Républiques. Le Président russe a pris sa décision conformément à l'article 51 du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, avec l'aval du Conseil de la Fédération et en application des traités d'amitié et d'assistance mutuelle conclus avec la RPD et la RPL, que l'Assemblée fédérale a ratifiés le 22 février 2022.

L'objectif principal de l'opération militaire spéciale consiste à protéger la population civile contre le génocide et les abus dont elle est victime depuis huit ans aux mains du régime de Kiev. Les représentants irresponsables de ce régime, n'ayant pas trouvé en eux la force et la volonté de mettre fin au conflit par des moyens pacifiques, ont déclenché un conflit interne contre leur propre population. Nous sommes obligés de noter avec regret que l'OSCE elle aussi, malgré ses nombreuses ressources, ne s'est pas montrée à la hauteur de la tâche de faciliter un règlement interne ukrainien.

Soit dit en passant, aucun conflit dans l'espace de responsabilité de notre Organisation n'a été réglé par l'OSCE au moyen de ses propres ressources. La crise en Ukraine est une confirmation flagrante de cet état de choses. Vous n'avez donc pas de quoi être fiers, Mesdames, Messieurs.

Nous n'acceptons pas les arguments avancés par le Président en exercice de l'OSCE, Zbigniew Rau, et la Secrétaire générale de l'OSCE, Helga Schmid, dans leur déclaration conjointe condamnant les actions de la Russie, qui mettraient en danger les vies de millions de personnes. Cette réaction est erronée et inappropriée. Nous soulignons que tout au long de cette opération militaire menée par le Gouvernement ukrainien dans le Donbass, la direction de l'OSCE n'a pas été en mesure de condamner les actions du régime de Kiev, qui mettent réellement des millions de résidents du Donbass dans une situation de vie ou de mort.

La direction actuelle de l'OSCE n'a ni le droit moral ni le moindre autre droit de condamner les actions de la Russie, et encore moins de les affubler d'une quelconque étiquette.

Nous nous devons de souligner une fois de plus que la crise actuelle est une conséquence des actions du régime de Kiev, qui, plutôt que la paix qu'il avait promise, a poursuivi la guerre et une militarisation effrénée. En cela, il a été soutenu et continué de l'être avec un zèle redoublé par ses maîtres et parrains politiques étrangers, qui lui ont donné carte blanche pour un nationalisme radical, la russophobie et la répression par la force de la dissension dans son propre pays.

Une fois de plus, nous nous posons une question restée pendant tant d'années sans réponse : où étaient tous les chantres actuels des « valeurs, des normes et des principes communs de l'OSCE » lorsque la coalition des pays membres de l'OTAN procédait à ses bombardements monstrueux de l'ex-Yougoslavie en 1999 ? Où était la réaction de l'OSCE et de la communauté internationale à cette campagne, plus vaste opération militaire menée en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ? Je me permets de vous rappeler que les pays de l'OTAN, sous le couvert de considérations humanitaires, l'ont menée en

court-circuitant le Conseil de sécurité de l'ONU. Nous pouvons affirmer sans ambages que la situation a également été créée par les activités de la Mission de vérification de l'OSCE au Kosovo, dont le chef, William Walker (États-Unis d'Amérique), a tout fait pour que ces événements tragiques se produisent.

Ces dernières années, l'Ukraine a été transformée à un rythme accéléré en un « poste avancé » de l'Alliance de l'Atlantique Nord tandis que la Russie était dans le même temps désignée comme une adversaire dans les documents de doctrine. L'assimilation militaire du territoire de notre voisin le plus proche par l'OTAN, sa politique de militarisation de ce territoire et la coupure des divers liens historiques entre les peuples de l'Ukraine et de notre pays ne peuvent guère être considérées comme une contribution de l'OTAN au renforcement de la sécurité paneuropéenne. L'Ukraine a été en substance prise en otage pour servir de rempart contre la Russie.

Depuis des années, des formations paramilitaires néonazies, qui sont devenues le pilier du régime actuel à Kiev, terrorisent la population du pays. Dans l'Ukraine post-Maïdan, aucun de leurs membres n'a été tenu de rendre des comptes. Au contraire, nombre d'entre eux se sont vu confier des postes à responsabilités au sein du Gouvernement. Nous ferons circuler séparément aujourd'hui des informations attestant les faits de violations des droits humains, de discrimination, de crimes de guerre et d'ethnocide dans le Donbass.

En réponse aux menaces exprimées au cours du débat de ce jour, nous répétons ce que le Président Poutine a déclaré dans l'allocution qu'il a prononcée aujourd'hui, à savoir que nous sommes prêts à faire face à toute éventualité. Nous espérons que, cette fois, on nous écouterait vraiment. De plus, nous œuvrerons à la dénazification et à la démilitarisation de l'Ukraine.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de cette séance renforcée du Conseil permanent.

Merci de votre attention.